



COMMUNE DE **BELFAUX**



# BULLETIN COMMUNAL

SEPTEMBRE 2016



**BEL** **INFO**

[WWW.BELFAUX.CH](http://WWW.BELFAUX.CH)



# TABLE DES MATIERES

CONSEIL GENERAL.....	2
CONSEIL COMMUNAL .....	4
DICASTERES .....	7
ADMINISTRATION GENERALE - RELATIONS EXTERIEURES - RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL - FUSION DES COMMUNES - AGGLOMERATION .....	7
CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES .....	11
AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES AGEES - CURATELLES - INTEGRATION .....	12
AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - EAU POTABLE - EVACUATION DES EAUX - ROUTES.....	16
ECOLES - ENSEIGNEMENT ET FORMATION.....	20
ENVIRONNEMENT - GESTION DES DECHETS - ENERGIE - AGRICULTURE ET DOMAINES - FORETS - AFFAIRES MILITAIRES - PROTECTION DE LA POPULATION - SERVICE DU FEU.....	21
FINANCES - IMPÔTS - ECONOMIE - CIMETIERE - POLICE .....	27
PETITE ENFANCE - CRECHE - ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS - TOURISME - BIBLIOTHEQUE .....	29
INFORMATIONS DIVERSES .....	33
INFORMATIONS DES SOCIETES.....	39
MANIFESTATIONS DIVERSES .....	46

# CONSEIL GENERAL

---

## SEANCE DU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le

**lundi 19 septembre 2016, à 19 h 30,  
au Centre paroissial, à Belfaux.**

Les citoyennes et citoyens de la commune de Belfaux sont invités à participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 10 mai 2016
2. Informations du bureau du Conseil général et du Conseil communal
3. Modification du règlement des naturalisations (*message 33*)
4. Construction du collecteur d'eaux usées de la Rosière (*message 34*)  
Vote du crédit et de l'emprunt y relatif
5. Construction des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires des Epinettes (*message 35*)  
Vote du crédit et de l'emprunt y relatif
6. Taxe sur les micropolluants :  
modification du règlement d'assainissement des eaux usées (*message 36*)
7. Recherche de médecins, point de la situation (*message 37*)
8. Construction du passage sous voie En Là, décompte final et demande de crédit complémentaire (*message 38*)
9. Propositions
10. Questions
11. Divers

Un apéritif sera offert aux participants à l'issue de la séance.

### SEANCES DES GROUPES REPRESENTES AU CONSEIL GENERAL

Nous vous communiquons ci-après les dates fixées pour les séances d'information publiques sur les objets prévus à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 19 septembre 2016. Les citoyens ont la possibilité de participer à ces séances et de faire part de leurs propositions.

<u>Parti ou groupe</u>	<u>Date et heure</u>	<u>Lieu</u>
PDC	Lundi 12 septembre 2016, à 19 h 00	Au restaurant Le Sarrazin, à Lossy
PS	Jeudi 8 septembre 2016, à 19 h 30	A l'auberge du Mouton, à Belfaux
Arc-en-Ciel	Lundi 5 septembre 2016, à 19 h 30	Salle communale, à Belfaux
Entente villageoise Autafond	Mercredi 14 septembre 2016, à 19 h 30	Ancien bureau communal d'Autafond

## **COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL POUR 2016**

La composition du bureau du Conseil général pour 2016 est la suivante.

- président
  - ✎ M. Jean-Paul Meyer, membre du Mouvement Arc-en-Ciel
- vice-président
  - ✎ M. Frédéric Oberson, membre du parti PDC
- membres
  - ✎ M. Alain Carrupt, membre du parti PS
  - ✎ M. Eric Mauron, membre de l'Entente villageoise Autafond
  - ✎ M. Dominique Stohr, membre du Mouvement Arc-en-ciel
  - ✎ M. Christophe Thode, membre du parti PDC

## **ACTIVITES DU CONSEIL GENERAL EN 2015**

Si vous désirez obtenir des renseignements sur les activités du Conseil général en 2015, vous pouvez consulter le site internet [www.belfaux.ch](http://www.belfaux.ch) ou demander un "Rapport de gestion 2015" auprès de l'administration communale (☎ no 026/476 60 20 ou e-mail [commune@belfaux.ch](mailto:commune@belfaux.ch)) qui vous le fera volontiers parvenir.

## **PROCHAINES SEANCES 2016 DU CONSEIL GENERAL**

Les prochaines séances 2016 du Conseil général auront lieu

- lundi 19 septembre 2016
- mardi 6 décembre 2016



# CONSEIL COMMUNAL

---

## **ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2015**

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur les activités du Conseil communal en 2015, vous pouvez consulter le site Internet [www.belfaux.ch](http://www.belfaux.ch) ou demander un "Rapport de gestion 2015" auprès de l'administration communale (tél. no 026/476 60 20 ou [commune@belfaux.ch](mailto:commune@belfaux.ch)) qui vous le fera volontiers parvenir.

## **COMMISSIONS COMMUNALES**

En ce début d'année 2016, le Conseil général et le Conseil communal ont procédé à la nomination des commissions qui resteront en fonction durant cette nouvelle législature 2016-2021.

### **Commission d'aménagement**

Monsieur VALLAT François	PS, président
Monsieur MEYER Jean-Paul	Arc-en-ciel
Monsieur VONA Giovanni	PDC
Monsieur SALLIN Michel	PDC
Monsieur BAECHLER Georges	PS
Madame FELDER Andrea	PS
Monsieur BAPST Gilbert	Entente villageoise Autafond
Madame PROBST Rose-Marie	PDC
Monsieur SEILER Gilles	PS
Monsieur WOLFER Laurent, voix consultative	Secrétaire communal

### **Commission de l'énergie et de l'environnement**

Monsieur MAITRE Christian	PS, président
Monsieur BAPST Romain	Entente villageoise Autafond
Monsieur SCHMID Felix	Arc-en-ciel
Monsieur CORPATAUX Dominique	PDC
Monsieur JOBIN Nicolas	PDC
Monsieur CLAPASSON Philippe	PDC
Madame MAERTENS Greetje	PS
Madame SCHMUTZ Anne-Colette	PS
Madame ANGELOZ BURNS Murielle	PS
Madame CHRISTAN Véronique, voix consultative	Secrétaire adjointe

### **Commission culturelle et d'animation**

Madame OTTOSEN Isabelle	Entente villageoise Autafond, présidente
Madame BAPST Johanna	Entente villageoise
Madame PRONGUE Françoise	Arc-en-ciel
Madame AEBISCHER Marianne	PDC
Madame SPAENI Stéphanie	PDC
Monsieur OBERSON Frédéric	PDC
Madame CORBINO Linda	PS

Madame DAUL Marie-Claire	PS
Monsieur SIMONIS Frantz	PS

### **Commission économique**

Monsieur GENDRE François	Arc-en-ciel, président
Madame DE STEIGER Anne	Entente villageoise Autafond
Monsieur NYDEGGER Thierry	PDC
Monsieur LOSEY Stéphane	PDC
Madame BAERISWYL Sonia	PDC
Madame BERSET Solange	PS
Madame BESSON GUMY Muriel	PS
Madame REBETEZ Véronique	PS
Madame EGGERTSWYLER Carine	ICAB
Monsieur BRULHART Olivier	ICAB

### **Commission des constructions**

Monsieur LUTHI Marc	PS, président
Monsieur BAPST Gilbert	Entente villageoise Autafond
Monsieur RACINE Jean-Pierre	Arc-en-ciel
Monsieur BRULHART Frédéric	PDC
Monsieur MONNEY Luc	PDC
Monsieur ROBATEL Benoît	PDC
Monsieur SALLIN Nicolas	PS
Monsieur VALLAT François, nommé d'office	Commandant des pompiers
Monsieur BARRAS Jean-Pierre, nommé d'office	Responsable technique
Monsieur WOLFER Laurent, voix consultative	Secrétaire communal

### **Commission des routes et des eaux**

Monsieur LITZISTORF Gabriel	PDC, président
Monsieur MAURON Eric	Entente villageoise Autafond
Monsieur HOFSTETTER Daniel	Arc-en-ciel
Monsieur BISE Alain	PDC
Monsieur SCHICKEL Vincent	PDC
Madame KRAUSKOPF Eveline	PS
Monsieur STOCKEL Velko	PS
Monsieur BERTSCHY Jérôme, nommé d'office	Responsable de l'édilité

### **Commission de la jeunesse**

Madame OTTOSEN Isabelle	Entente villageoise Autafond, présidente
Monsieur FRAGNIERE Olivier	Arc-en-ciel
Madame FRESARD Muriel	PDC
Le poste reste ouvert	PDC
Madame KAUFMANN Jeanne-Fleur	PS
Monsieur SCHALLER Aurèle	PS

## **Commission de construction du bâtiment dit " de la petite enfance " COBA**

Monsieur LÜTHI Marc	CC en charge des bâtiments, président
Madame PROBST Rose-Marie	Syndique, vice-présidente
Madame FRESARD Muriel	CC en charge de l'école
Madame OTTOSEN Isabelle	CC en charge de la petite enfance
Madame LEUBA Anne	Responsable AES
Madame PICCAND Sonia	Responsable d'Etablissement
Madame FELDER Andrea, conseillère générale	Conseillère générale, PS
Monsieur SCHMUTZ Roland, conseiller général	Conseiller général, Arc-en-ciel
Monsieur ZBINDEN Christophe, conseiller général	Conseiller général, PDC
Monsieur WOLFER Laurent, voix consultative	Secrétaire communal

## **Commission Senior+**

Madame BAPST Mary-Lise	Entente villageoise Autafond, présidente
Madame BAPST Lucette	Entente villageoise
Madame GURY RACINE Jacqueline	Arc-en-ciel
Monsieur GAUTRON Marcel	Arc-en-ciel
Madame KRATTINGER Brigitte	PDC
Madame MAERTENS Greetje	PS
Madame MARCHON Anne-Marie	PS

## **Commission financière**

Monsieur DESCLOUX Roger	PDC, président
Madame DE STEIGER Anne	Entente villageoise Autafond
Monsieur STOHR Dominique	Arc-en-ciel
Monsieur DUCOTTERD Emmanuel	PDC
Monsieur ERARD David	PDC
Madame BERSET Solange	PS
Monsieur FRESARD Jean-Pierre	PS



## ADMINISTRATION GENERALE - RELATIONS EXTERIEURES - RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL - FUSION DES COMMUNES - AGGLOMERATION

### ADMINISTRATION GENERALE

#### APERITIF DU CONSEIL GENERAL ET DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le vendredi 15 avril 2016, le Conseil communal a invité à la traditionnelle "Sortie des commissions" toutes les personnes qui ont œuvré pour le bien de la commune au sein du Conseil général et des diverses commissions ou délégations lors de la dernière législature ainsi que toutes celles qui se sont d'ores et déjà mises à disposition pour la nouvelle législature afin de les remercier.

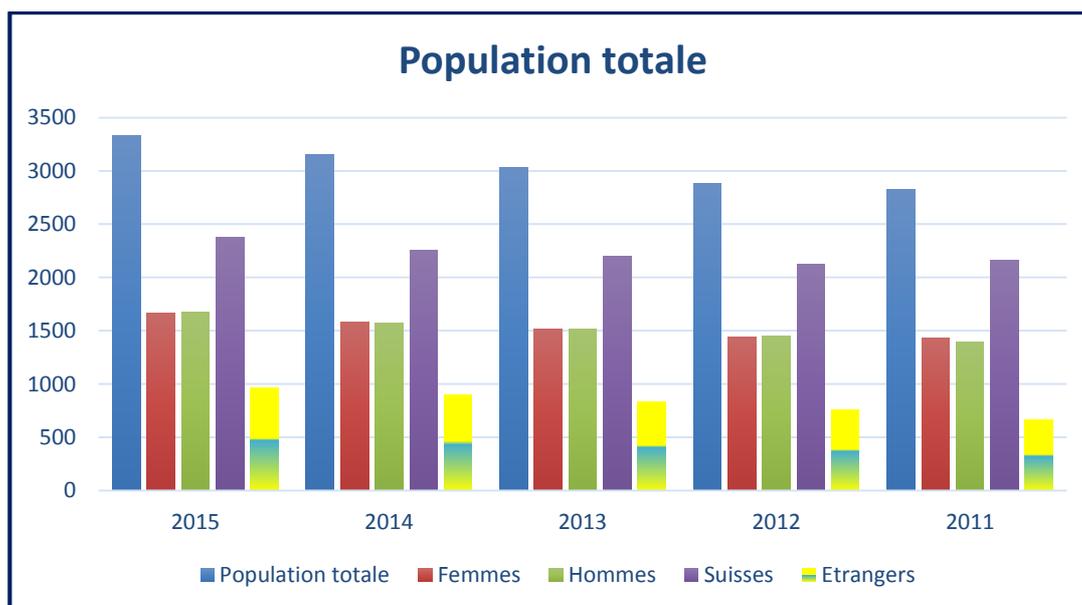
Celle-ci s'est déroulée de manière très sympathique à la salle communale, autour d'une verrée et d'une petite agape. Au menu, figuraient également un exposé de M. Jean Steinauer, historien, en lien avec l'arrivée de l'électricité dans le canton de Fribourg, et une animation musicale du chansonnier Guy Sansonnens accompagné de ses musiciens.

#### CONTRÔLE DES HABITANTS

##### Statistiques générales de la population totale

Au 31.12.2015, la population totale de Belfaux était de 3'333 habitants, dont 1'661 femmes et 1'672 hommes. De plus, il y avait 2'373 suisses et 960 étrangers.

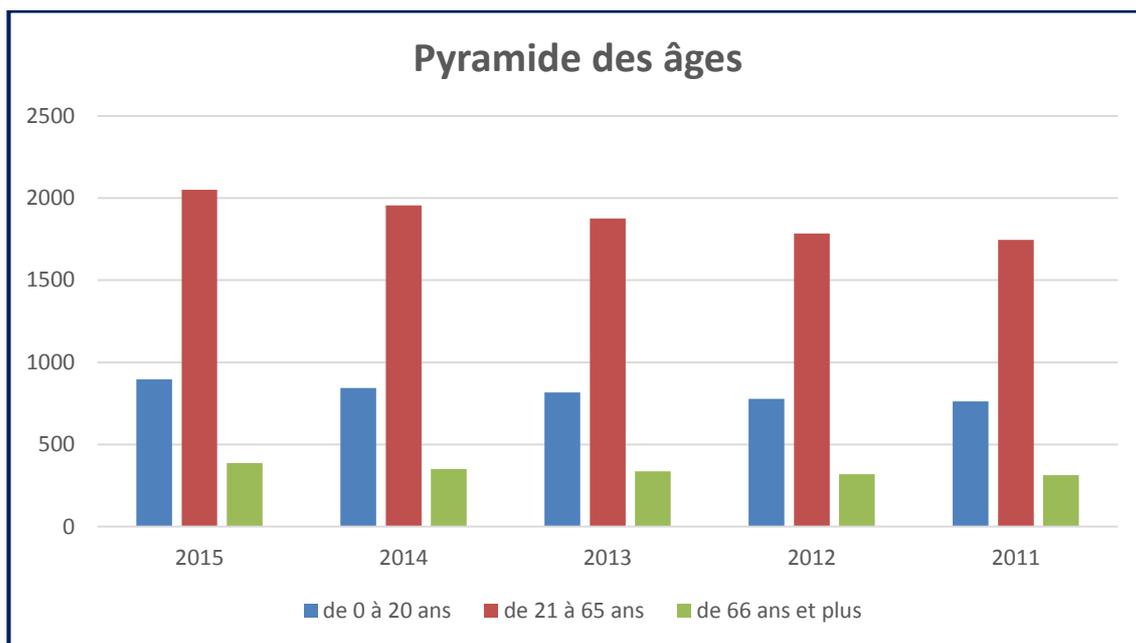
Ci-après, un comparatif de la population totale sur les 5 dernières années :



Au 31.08.2016, la population totale est de 3'350 habitants

## Pyramide des âges

En 2015, il y avait 896 personnes de 0 à 20 ans, 2050 de 21 à 65 ans et 387 de 66 ans et plus.



Au 31.08.2016, il y a 874 personnes de 0 à 20 ans, 2094 de 21 à 65 et 382 de 66 ans et plus.

## **RECEPTIONS**

### **MISS SUISSE**

Lauriane Sallin a été nommée Miss Suisse le 7 novembre 2015 à Bâle. Une réception officielle a eu lieu le 15 janvier 2016 au Centre paroissial de Belfaux afin de la féliciter et de lui témoigner tout l'honneur que son titre apporte à notre région. Ce fut une manifestation simple, conviviale mais chaleureuse à laquelle ont participé toutes les sociétés musicales du village, le Chœur d'enfants Chanteclair, le Chœur mixte St- Etienne, la Fanfare La Lyre et ses tambours, la Guggenmusik les Tricounis ainsi que les enfants des écoles et ceux de la colonie. Une collecte de fonds a été organisée lors de cette soirée et un montant de CHF 1'522.-- a été versé à la Fondation Corelina dont Mme Lauriane Sallin est l'ambassadrice.

### **RECEPTION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX CITOYENS**

La réception des jeunes citoyen(ne)s nés en 1998 aura lieu le

**jeudi 3 novembre 2016, dès 17 h 00.**

Les personnes concernées doivent réserver cette date. Une invitation ainsi que le programme de cette manifestation leur parviendront prochainement.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### **DEPART A LA RETRAITE DE MME CHRISTINE RENAUD, EMPLOYE DE CONCIERGERIE**

Après 25 ans de bons et loyaux services accomplis pour la saine gestion de notre commune, et de nos enfants en particulier, puisqu'effectivement le nettoyage de l'école représentait l'essentiel de ses tâches, Mme Christine Renaud a franchi, en cette année 2016, le seuil d'une toute nouvelle étape de sa vie, celle d'une retraite bien méritée. Pour marquer ce passage important, et tout particulièrement pour permettre au Conseil communal d'exprimer toute sa reconnaissance à Mme Renaud pour les heures de travail accomplies avec minutie, savoir-faire et bonne humeur, le Conseil communal l'a invitée le 20 mai dernier à une journée "surprise" de détente, suivie d'une petite fête autour d'un repas, en compagnie de ses anciens collègues. Prenant la parole au nom de la commune, Mme la Syndique lui a présenté les félicitations et remerciements officiels pour ses 25 ans de nettoyages et autres travaux d'entretien, accomplis dans les bâtiments scolaires. Les meilleurs vœux lui ont aussi été souhaités pour de magnifiques années de retraite à venir.

### **PROGRAMMES D'EMPLOIS TEMPORAIRES**

Des contrats de travail pour des Programmes d'Emplois Temporaires (PET) sont régulièrement signés au sein de notre commune. De cette manière, diverses personnes, compétentes mais au chômage, viennent accomplir chez nous un temps de travail de 3 mois. Suivant les besoins, ces personnes sont intégrées dans le groupe du personnel de l'administration, de la conciergerie, de l'édilité ou du service des Curatelles, tout en apportant leurs compétences et leur savoir-faire.

La dernière personne ayant accompli son PET au service de l'administration communale a réalisé une action bien précise, à savoir archiver de manière similaire tous les dossiers de constructions répertoriés, quelle que soit leur ancienneté, en utilisant les outils de travail actuels.

Ainsi, à titre d'exemple, les notes manuscrites de notre ancien secrétaire communal, établies avec précision lors de la délivrance de permis de construire, ont été sauvegardées et, de ce fait, gardent toute leur utilité.

## **FUSION DES COMMUNES**

### **FUSION BELFAUX ET AUTAFOND**



La fusion de nos deux communes a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Chacun aura pu admirer le nouveau drapeau qui flotte devant le bâtiment de l'administration, arborant fièrement les nouvelles armoiries communales

*"D'or à la biche de sable, arrêtée sur une montagne de trois copeaux de sinople et accompagnée à senestre d'une rose de gueules, boutonnée d'or et pointée de sinople".*

Le budget 2016 de la nouvelle commune a été formellement accepté lors de la séance du Conseil général du 1<sup>er</sup> mars 2016 au cours de laquelle l'information est donnée que la subvention liée à la fusion ne sera versée qu'une année après la mise en place de celle-ci, c'est-à-dire en 2017.

Respectant les termes de la convention de fusion, le personnel communal a été complété par le personnel de l'ancienne commune d'Autafond, pour une durée de 2 ans au moins, à savoir :

- Mme Laurence Aebischer, ancienne secrétaire-boursière de la commune d'Autafond, a rejoint l'équipe du personnel administratif à un taux d'activité de 20%. Elle assume les tâches administratives en lien avec le secteur des constructions. De plus, elle a été nommée secrétaire comptable de l'EETI (Entreprise d'Endiguement du Tiguellet), association intercommunale qui regroupe les communes de Belfaux, Corminboeuf et Givisiez dans les travaux d'entretien des rives du Tiguellet.
- Mmes Johanna Bapst et Catherine Mauron ont rejoint l'équipe des chauffeurs de bus scolaires et poursuivent de ce fait leur activité en lien avec le déplacement des enfants.

## **LA CROIX DE LA FUSION**



Lors de l'assemblée communale d'Autafond, en mai 2015, il a été décidé de profiter de la fusion des deux communes pour ériger une nouvelle croix sur le lieu même où l'ancienne croix avait dû être enlevée, victime des années et des intempéries.

Cette reconstruction est un magnifique symbole pour marquer le passage de la fusion de nos deux communes. Aujourd'hui, une belle croix, taillée dans un bloc de pierre de la Molière, par un artisan du village, Monsieur Alain Gremion, surplombe à nouveau le hameau d'Autafond.

La bénédiction a eu lieu le 2 juillet dernier, dirigée par M. le Curé Michel Suchet et M. le Pasteur Andréas Ruettner sous le signe de l'œcuménisme, autour d'une petite manifestation simple et conviviale marquée par la présence du Chœur mixte St-Etienne et de la Fanfare la Lyre.

## **AGGLOMERATION**

### **ORGANES DE L'AGGLO POUR LA LEGISLATURE 2016 - 2021**

Ce début de législature est marqué également par la reconstitution des organes et des commissions de l'Agglo.

Pour rappel, le conseil de l'Agglo est l'organe législatif. Il se compose actuellement de 53 membres dont 4 représentants de la commune de Belfaux. Le comité d'Agglo est l'organe exécutif. Il est composé de 12 membres, soit 1 par commune, sauf Fribourg qui a droit à 3 représentants.

Pour la législature 2016-2021, la commune de Belfaux est ainsi représentée dans les organes de l'Agglo par :

- Mme Rose-Marie Probst, membre du comité et faisant partie du dicastère des Promotions (DP)
- M. Christian Maitre, membre du Conseil et membre du Bureau
- M. François Gendre, membre du Conseil et membre de la Commission financière
- M. Marc Lüthi, membre du Conseil et membre de la CAME (commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement)
- M. Gabriel Litzistorf, membre du Conseil et membre de la CARM (commission d'aménagement régional et de mobilité)

## **ACTIVITES 2015 DE L'AGGLO**

Pour toute information relative à l'Agglo, veuillez vous référer au site internet [www.agglo.ch](http://www.agglo.ch) ou au Rapport de gestion 2015 que vous pouvez obtenir auprès de l'administration communale ou en consultant le site internet [www.belfaux.ch](http://www.belfaux.ch).

# **CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES**

## **BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES**

### **NOUVELLE PORTE DE LA HALLE DE SPORTS, AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET POSE DE GARAGES**

Lors de la séance du Conseil général du 1er mars 2016 et suite à la demande du Conseil communal, le Conseil général a accordé un crédit pour l'installation d'une nouvelle porte d'accès à la halle de sports et des aménagements extérieurs.

Durant les vacances scolaires, les entreprises mandatées par la commune ont procédé à la découpe du mur de la halle et à la pose d'une porte supplémentaire d'une dimension de 200 sur 220 cm sur le côté Est de la halle de sports.

Cette porte facilitera l'entrée et la sortie de matériel encombrant et lourd qu'il ne sera plus nécessaire de déplacer par les escaliers lors de manifestations diverses. Il en résultera un gain de temps important pour les employés communaux et les membres des diverses sociétés sans oublier l'amélioration des conditions de travail.

Les aménagements extérieurs ont été réduits au minimum et la pose des garages reportée à plus tard car l'emplacement prévu se situe dans le périmètre du concours d'architecture du bâtiment dit de la petite enfance.

### **ETANCHEITE DU TOIT DE LA NOUVELLE ECOLE**

Sur demande du Conseil communal, le Conseil général a, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2016, octroyé un crédit d'investissement pour procéder à l'assainissement du toit de la nouvelle école datant de 1973.

Des travaux d'étanchéité et d'isolation ont été entrepris durant les vacances d'été. Les délais ont été respectés bien que fortement gênés par les fortes pluies durant la première semaine. Les fortes chaleurs qui s'en sont suivies ont perturbé quelque peu le déroulement des travaux et la proposition de commencer à travailler à 06h00 du matin a été acceptée par le Conseil communal qui remercie les voisins pour leur compréhension.

### **CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LE BATIMENT DE LA PETITE ENFANCE**

Suite à l'acceptation par le Conseil général du crédit d'investissement pour l'objet susmentionné, le concours d'architecture a été lancé le 27 mai 2016 et les projets doivent être rendus à la mi-septembre 2016.

Le jury composé des personnes suivantes se réunira les 26 et 27 septembre 2016 afin de choisir les meilleurs projets :

↳ 4 membres représentant le maître de l'ouvrage

- Rose-Marie Probst, syndique, présidente du Jury
- Marc Lüthi, vice-syndic, responsable des bâtiments
- Sonia Piccand, responsable d'établissement
- Brigitte Roethlisberger, directrice de la crèche, suppléante

↳ 6 membres architectes

- Serge Butikofer, architecte EPF/SIA, butikofer de Oliveira Vernay, Lausanne
- Stéphane Emery, architecte HES/FAS/SIA, Aeby Aumann Emery Architectes, Fribourg
- Adrian Kramp, architecte ETH/BSA/SIA, Boeglikramp, Fribourg
- Maria Saiz, architecte urbaniste ETSAM/FAS/BSA, Rapin Saiz Architectes, Vevey
- Yorick Ringeiser, architecte ETH/SIA, Bauart Architekten und Planer, Berne
- Samuel Rey, architecte MSC ETHZ, suppléant, KLR Architectes, Fribourg

↳ Experts – spécialistes – conseils (sans droit de vote)

- Charles Ducrot, chef de service adjoint à la direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC)
- David Erard, membre du Conseil général et de la commission financière
- Anne Leuba, responsable de l'accueil extrascolaire (AES)

Le jury se réserve le droit de faire appel à d'autres spécialistes s'il le juge nécessaire. Ils seront mentionnés dans le rapport du jury, le cas échéant. Un membre du jury est un spécialiste du bois recommandé par la directive du Conseil d'Etat relative à l'utilisation du bois dans les constructions publiques de l'Etat ainsi que les constructions scolaires subventionnées par l'Etat.

La proclamation des résultats sera communiquée lors du vernissage de l'exposition

**le vendredi 7 octobre 2016,  
à 16 h 30, à la salle communale de Belfaux.**

L'exposition des projets aura lieu selon le programme suivant :

- **Dates :** du vendredi 7 octobre au dimanche 16 octobre 2016
- **Horaires :** tous les jours de 16 h 30 à 18 h 30, sauf le mercredi 12 octobre 2016, de 16 h 30 à 20 h 00.

Le Conseil communal invite la population à se rendre compte par elle-même des projets présentés.

## **AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES AGEES - CURATELLES - INTEGRATION**

### **AFFAIRES SOCIALES**

#### **SERVICE SOCIAL REGIONAL DE LA SONNAZ**

Le Service social a pour mission d'aider les personnes en difficulté sur le plan administratif, psychologique, relationnel, etc. Les demandes d'aides financières ont plusieurs origines. On peut relever, entre autres :

- avances sur rentes AI, PC, chômage ou fin de droit au chômage
- famille monoparentale / couple divisé
- maladie / accident / hospitalisation
- aide à l'enfance
- rentes ou revenus insuffisants,
- toxicomanie / alcoolisme / privation de liberté
- surendettement

L'adresse du Service social régional de la Sonnaz est la suivante :

Service social régional de la Sonnaz  
Rte des Fluides 7 / CP 121  
1762 Givisiez  
☎ no 026/460 87 00 – Fax no 026/460 87 01  
Adresse e-mail : [ssr.sonnaz@bluewin.ch](mailto:ssr.sonnaz@bluewin.ch)

### **SERVICE OFFICIEL DES CURATELLES**

Le Service officiel des curatelles assure le suivi des mesures de curatelles prises à l'égard des personnes domiciliées sur le territoire des communes de Belfaux, Chésopelloz, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley et La Sonnaz.

Les coordonnées du Service officiel des curatelles sont :

Service officiel des curatelles  
Route de Lossy 7 / CP 90  
1782 Belfaux  
☎ 026 475 29 82 / [curatelles@belfaux.ch](mailto:curatelles@belfaux.ch)

### **CHÔMAGE**

En cas de perte d'emploi, annoncez-vous auprès de l'ORP mentionné ci-dessous dès que vous êtes disponible pour un entretien de conseil, **mais au plus tard le premier jour pour lequel vous demandez des indemnités de chômage.**

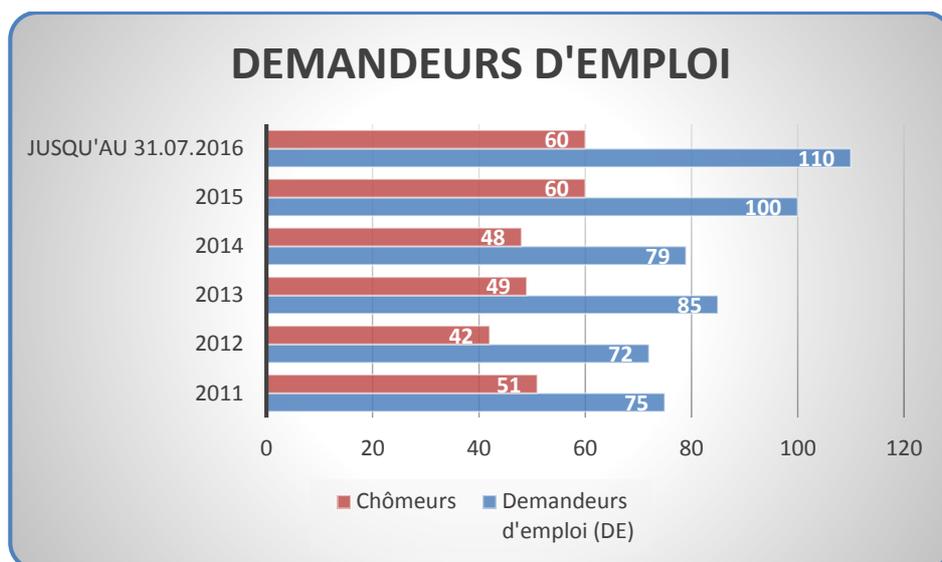
ORP Centre, district Sarine  
Rte des Arsenaux 15  
1700 Fribourg  
☎ no 026 305 96 06 ou [orf@fr.ch](mailto:orf@fr.ch)

L'ORP vous remettra une liste des caisses de chômage cantonales. **Vous avez le libre choix de la caisse.**

Pour information, au 31 juillet 2016, la commune de Belfaux comptait 103 demandeurs d'emploi, dont 56 chômeurs. La moyenne des demandeurs d'emploi pour les 7 premiers mois de l'année est de 110 personnes et pour les chômeurs de 60 personnes, alors qu'à la fin décembre 2015, elle comptait 118 demandeurs d'emploi, dont 70 chômeurs. La moyenne annuelle 2015 pour les demandeurs d'emploi était de 100 personnes et pour les chômeurs de 60 personnes.

Dans le pourcentage des demandeurs d'emploi sont regroupés les chômeurs et les personnes qui sont occupées dans une mesure active, comme un programme d'emploi temporaire, un gain intermédiaire, un cours de perfectionnement ou une reconversion professionnelle.

## Statistiques du chômage



## **PERSONNES AGEES**

### **SORTIE DES PERSONNES AGEES**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, par un temps splendide, 95 personnes de plus de 70 ans ont pris part à la journée des aînés qui s'est déroulée dans la région du Chablais valaisan et vaudois. A cette occasion, elles ont pu visiter l'Abbaye de St-Maurice et profiter des explications éclairées de guides passionnés connaissant cette institution âgée de 1'500 ans.

Le repas de midi a été servi à l'Hôtel de la Couronne, à Yvorne et agrémenté par les prestations musicales d'un musicien de la région. Diverses animations ont eu lieu dans l'après-midi et les promeneurs ont eu le bonheur de profiter du soleil dans les vignes du Lavaux avant le retour à Belfaux.

La sortie 2016 des personnes âgées de 70 ans, organisée par la commission Senior+ en collaboration avec la commune, aura lieu quant à elle le

**mardi 27 septembre 2016.**

Une invitation a d'ores et déjà été envoyée aux personnes concernées. Le délai d'inscription a été fixé au 20 septembre 2016.

### **PRO SENECTUTE FRIBOURG**



Pro Senectute canton de Fribourg est une fondation privée qui offre aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux institutions partenaires du réseau médico-social des prestations individuelles, telles que :

- maintien à domicile : faciliter la vie des personnes dans leur quotidien
- formations diverses, telles que cours informatiques, photos internet, Fritax, etc....
- activités sportives telles que gym, aqua-fitness, danse, walking, vélo, ski de fond, etc.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations concernant les différentes activités organisées par Pro Senectute, nous communiquons ci-après ses coordonnées.

**Pro Senectute**  
**Passage du Cardinal 18 / CP 169 / 1705 Fribourg**  
**☎no 026 347 12 40 ou info@fr.prosenectute.ch**

## **AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - SANTÉ**

### **AMENAGEMENT**

#### **REVISION DU PAL - SECTEUR BELFAUX**

Le Conseil communal a poursuivi les études en relation avec la révision du PAL afin de mettre à jour tous les documents nécessaires à la constitution du dossier qui devra être déposé au SeCA en vue de la 2<sup>ème</sup> demande d'examen préalable.

#### **Secteur "Boxal"**

Les terrains faisant partie intégrante des anciennes usines Boxal ont été rachetés par M. Urs Rappo, entrepreneur à Alterswil, qui a créé la société "La Gotta" dans le but de mettre en valeur ce secteur.

Le Conseil communal, la commission d'aménagement et le bureau Urbaplan (urbaniste communal) ont travaillé en étroite collaboration avec M. Rappo afin d'adapter le secteur de "La Gotta" à sa nouvelle destinée, parallèlement aux travaux de modification du PAL. L'option retenue est de modifier la zone originale (zone d'activité ZA) en zone centre village 2 (ZCVII) qui sera dévolue essentiellement à l'habitation collective, ainsi qu'aux activités commerciales et artisanales.

Dans l'attente de la concrétisation de cet ambitieux projet qui contribuera grandement au développement et à l'embellissement de notre centre de localité, le propriétaire a décidé de louer les anciens locaux administratifs et les diverses halles de l'ancienne usine Boxal à des entreprises de la région et de rentabiliser le restant des surfaces par la création de parkings provisoires.

#### **Secteur "Château du Bois"**

L'ensemble des bâtiments constituant le Château du Bois ont changé plusieurs fois de propriétaires.

Un dossier de demande de permis de construire visant à réhabiliter le domaine et à le transformer en résidences pour personnes de plus de 60 ans, autonomes, avec services liés à la demande, est en cours. Ce projet a pour objectif premier le respect et la conservation du site historique, tout particulièrement des bâtiments les plus anciens, du plan d'eau (bassin) et du parc.

#### **REVISION DU PAL - SECTEUR AUTAFOND**

La mise à l'enquête du PAL d'Autafond a eu lieu du 19 juin au 20 juillet 2015. Il a été partiellement approuvé par la DAEC (Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions) le 11 mai 2016.

Les points encore en attente feront l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête dans le cadre de la révision du PAL de Belfaux.

## **MISE A L'ENQUETE DE LA NOUVELLE MENSURATION D'AUTAFOND**

La mise à l'enquête de la nouvelle mensuration d'Autafond aura lieu du 21 octobre au 21 novembre 2016.

M. Déglise, ingénieur géomètre au bureau DeltaGéo, sera présent pour répondre aux questions le jeudi 10 novembre 2016, de 09h00 à 11h00 et de 17h00 à 19h00, à l'administration communale de Belfaux.

## **SANTE**

### **PREVENTION DE L'ALCOOL CHEZ LES JEUNES**

L'addiction commence au quotidien. La prévention aussi.

En collaboration avec les cantons, la Régie fédérale des alcools a conçu récemment un outil de prévention destiné à sensibiliser au problème de la consommation d'alcool par les jeunes les responsables et le personnel des établissements publics et des commerces ainsi que les organisateurs de manifestations temporaires et leur personnel tant salarié que bénévole.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.jalk.ch](http://www.jalk.ch) afin de suivre une formation en ligne dans le but de prévenir les jeunes contre les dangers de l'alcool.

## **EAU POTABLE - EVACUATION DES EAUX - ROUTES**

### **EAU POTABLE**

#### **RESEAU D'EAU POTABLE**

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré, pour un tiers, par nos propres sources dans la zone de captage du Remblai et pour les deux tiers par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines.

#### **ANALYSE DE LA QUALITE DE L'EAU**

En plus des analyses mensuelles effectuées par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines, deux prélèvements ont été effectués en 2016 sur nos trois captages et à divers endroits sur le réseau d'eau potable de Belfaux. L'analyse de ces prélèvements a démontré la conformité de la qualité de l'eau potable du réseau par rapport aux exigences du Laboratoire cantonal.

La teneur en nitrates moyenne de l'eau des sources communales est de 19 mg par litre, avec une valeur maximale de 40 mg/l tolérée. La dureté totale est en moyenne de 33 degrés français (°fH). Aucun germe n'a été détecté.

#### **RESPONSABILITE DE L'ABONNE AU RESEAU D'EAU POTABLE COMMUNAL**

Le Conseil communal souhaite vous rappeler la teneur du règlement communal pour la distribution d'eau potable, en particulier en ce qui concerne les installations d'adduction privées. Chaque immeuble est pourvu de ses propres installations d'adduction privées qui comprennent :

- un collier de prise sur la conduite principale communale
- une vanne de prise, à proximité immédiate de la conduite principale
- une conduite privée d'adduction vers l'immeuble
- une nourrice d'adduction à l'intérieur de l'immeuble comprenant un filtre, une vanne et un clapet

La position de la vanne et le tracé de la conduite doivent être connus du propriétaire. La vanne doit être accessible en tout temps. Seule l'entreprise concessionnaire Michel Brülhart SA est autorisée à exécuter les raccordements à la conduite principale et au compteur.

Le Conseil communal vous rappelle que la vanne, la conduite et la nourrice sont propriété de l'abonné et que celui-ci en est responsable. Les frais d'entretien sont à la charge du propriétaire.

En cas de fuite entre la prise sur la conduite principale et le compteur de l'abonné, ce dernier est tenu de remettre en état l'installation défectueuse dans les plus brefs délais. Les abonnés doivent signaler, sans retard, toute fuite ou perturbation.

Afin d'éviter toute fuite potentielle, nous vous invitons également à vérifier le filtre d'entrée et vous recommandons de faire remplacer le vase en matière synthétique tous les 20 ans.

## **PERSONNES A CONTACTER EN CAS DE PROBLEME SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE**

Le Conseil communal souhaite cependant vous rendre attentifs à la valeur de l'eau potable et vous invite à l'économiser au quotidien. Il vous invite également à prendre contact immédiatement avec les personnes figurant ci-après si un problème ou une fuite serait suspecté(e) sur le réseau d'eau.

1 - Barras Jean-Pierre	responsable technique	079 401 76 16
2 - Bertschy Jérôme	responsable technique suppléant	079 777 78 41
3 - Brülhart Frédéric	fontainier communal	079 214 00 43 ou 026 475 17 31
4 - Litzistorf Gabriel	responsable du dicastère	079 301 36 76

## **EVACUATION DES EAUX**

### **NOUVELLE TAXE SUR LES MICROPOLLUANTS**

Une nouvelle taxe a été introduite par la Confédération sur les micropolluants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette taxe s'élève à CHF 9.-- par an et par habitant.

Le Conseil communal a choisi de prélever cette taxe lors de la facturation de l'épuration.

## **ROUTES**

### **VALTRALOC (VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCalités)**

Le projet VALTRALOC " tronçon Hôtel du Mouton - Route d'Autafond " est sous la direction du Service des ponts et chaussées en partenariat avec la commune de Belfaux. Ce projet est financé à 50 % par l'Etat et 50% répartis entre la commune et l'Agglo.

La mise à l'enquête de ce projet est terminée. L'Etat et la commune gèrent les emprises de terrains, oppositions et remarques.

L'arrêt de bus situé devant la laiterie, direction Belfaux - Misery, sera déplacé au niveau de l'arsenal fédéral.

La mise en soumission des travaux se fera à partir du 15 août 2016 et le début des travaux est prévu à la fin de l'année 2016 - début 2017.

La circulation normale sera réglée par des feux. De plus amples informations à ce sujet vous seront communiquées le moment venu.

Les travaux sont prévus sur une durée de 8 mois.

### **SENTIER BELFAUX - FORMANGUEIRES**

Dès l'acquisition des terrains, la commune de Belfaux, en collaboration avec celle de La Sonnaz, aménagera un sentier piétonnier entre Belfaux et Formangueires.

### **PASSAGE PIETONS LES ESSERTINES**

Suite à la demande d'un groupe de citoyens, un passage piétons sera aménagé sur la route cantonale Belfaux - Corminboeuf dès que l'Etat aura donné son accord.

### **EN-VERDAU / MISE EN SEPARATIF**

Dans le cadre des travaux d'adduction du gaz par la Société SINEF, la commune a décidé de procéder à la mise en séparatif (eaux usées et eaux claires) du quartier En-Verdau ainsi que d'aménager des places de parc le long de la route En-Verdau.

### **CHEMIN DE L'ORATOIRE ET CHEMIN DE LA FUSION**

Après avoir reçu l'autorisation du Services des forêts, les places de stationnement ont été aménagées et les signaux " Interdiction de circuler " ont été déplacés. Dès lors, vous pouvez vous promener en toute sécurité sur ces tracés.

### **ZONE 30**

Nous rappelons que dans les zones 30, **les piétons n'ont pas la priorité sur les véhicules** mais ils ont l'autorisation de **traverser la chaussée partout, d'où la suppression des passages piétons** exigée par les autorités.

La condition pour éviter les accidents est **le respect de la vitesse**. Nous vous rappelons également que la **priorité de droite** est de mise et que le parage n'est autorisé que dans les endroits prévus à cet effet.

### **GARE TPF DE BELFAUX - ASSAINISSEMENT**

Suite à l'assainissement de la gare TPF ainsi que l'aménagement d'un P+R de 50 places pour les voitures et 30 places pour les vélos, l'inauguration officielle s'est déroulée le 11 décembre 2015. A ce jour, il reste à réaliser quelques aménagements routiers en collaboration avec l'Etat et les propriétaires.

Le Conseil communal se réjouit de pouvoir compter sur ce nouvel aménagement moderne.

## **VISIBILITE : CLÔTURES ET HAIES**

Les haies en bordure de route et les clôtures gênent souvent la visibilité et représentent de ce fait un danger pour les piétons et la circulation. Nous vous rappelons la teneur de la loi cantonale sur les routes, articles 94 et suivants, et vous invitons à vous y conformer :

### **Art. 94.2 Haies vives**

<sup>1</sup>Sur les tronçons rectilignes, les branches de haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1<sup>er</sup> novembre.

<sup>2</sup>Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

<sup>3</sup>Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieure des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

### **Art. 95.3 Arbres**

<sup>1</sup>Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

<sup>2</sup>La haie vive ne peut excéder 120 cm de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou tous les quatre ans, si la haie sépare deux pâturages.

<sup>3</sup>Le voisin a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.

## **CANDELABRES DEFECTUEUX (rappel)**

Si vous constatez qu'un candélabre est défectueux ou ne fonctionne pas correctement, veuillez **noter son numéro, inscrit sur le mât, et transmettre l'information à l'administration communale**. Nous vous en remercions d'avance.

## **CARTES JOURNALIERES CFF (rappel)**

Les communes de Belfaux et La Sonnaz mettent à disposition 5 cartes journalières des CFF au prix de Fr. 35.-- par jour et par abonnement. Ces cartes sont disponibles auprès de

**Agence de voyages Romontours**

**Rte du Centre 1, 1782 Belfaux**

**☎ no 026 476 07 07 – 📠 no 026 476 07 08 - [www.romontours.ch](http://www.romontours.ch)**

Leur disponibilité et les conditions de réservation sont indiquées sur le site internet de Romontours. Pour la réservation, veuillez contacter téléphoniquement l'agence durant les heures d'ouverture suivantes :

- du lundi au vendredi, de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30
- samedi matin, de 09 h 00 à 12 h 00

# ÉCOLES - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

## ÉCOLES

### EFFECTIFS SCOLAIRES 2016 - 2017

A la rentrée scolaire 2016 - 2017, le cercle scolaire de Belfaux compte 367 élèves répartis dans 19 classes, de la 1<sup>ère</sup> année à la 8<sup>ème</sup> année HarmoS. Les effectifs des classes sont les suivants :

- 4 classes enfantines à deux degrés                      soit au total 81 élèves en 1-2H
- 14 classes primaires    soit au total 279 élèves de 3H à 8H
- 1 classe de soutien    soit au total 7 élèves

### AUTORITES SCOLAIRES

La responsable de l'établissement scolaire de Belfaux est Mme Sonia Piccand Tissot. Elle est atteignable comme suit :

- lundi toute la journée
- mercredi matin - jeudi matin - vendredi matin

au ☎ no 026/475 40 24 ou par e-mail à : [direction.ep.belfaux@fr.educanet2.ch](mailto:direction.ep.belfaux@fr.educanet2.ch).

La conseillère communale responsable des écoles est Mme Muriel Frésard. Elle est atteignable comme suit : ☎ no 079/566 27 76 e-mail : [mfresard@belfaux.ch](mailto:mfresard@belfaux.ch).

### VACANCES ET CONGES SCOLAIRES 2016 - 2017

Rentrée scolaire	25.08.2016		(jeudi)
Vacances d'automne	17.10.2016	au	28.10.2016
Vacances de Noël	26.12.2016	au	06.01.2017
Vacances de Carnaval	27.02.2017	au	03.03.2017
Vacances de Pâques	10.04.2017	au	21.04.2017
Vacances d'été	10.07.2017	au	24.08.2017
Rentrée scolaire 2017	24.08.2017		(jeudi)

### Congés spéciaux

Toussaint	:	mardi 1 <sup>er</sup> novembre 2016
Immaculée conception	:	jeudi 8 décembre 2016
Ascension	:	jeudi 25 mai et vendredi 26 mai 2017
Lundi de Pentecôte	:	lundi 5 juin 2017
Fête-Dieu	:	jeudi et vendredi 15 et 16 juin 2017

### DES DECHETS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'équipe enseignante, en collaboration avec la commune, souhaite sensibiliser les élèves au développement durable. Une semaine thématique autour des déchets sera organisée du 19 au 23 septembre 2016, à l'école de Belfaux. Elle sera suivie de différentes activités tout au long de l'année scolaire.

## **"COUP DE BALAI" - AVIS A LA POPULATION**

Nous sollicitons l'aide d'adultes pour encadrer des groupes de 6-7 élèves à l'occasion de la matinée "Coup de balai" qui aura lieu le **jeudi 22 septembre 2016**.

Si vous êtes disponibles, merci de vous inscrire à l'administration communale (026 476 60 20) jusqu'au 15 septembre 2016. Nous vous contacterons ensuite pour vous expliquer votre rôle et le déroulement de la matinée.

L'équipe enseignante de Belfaux

## **ENVIRONNEMENT - GESTION DES DECHETS - ENERGIE - AGRICULTURE ET DOMAINES - FORETS - AFFAIRES MILITAIRES - PROTECTION DE LA POPULATION - SERVICE DU FEU**

### **GESTION DES DECHETS**

#### **HORAIRES SPECIAUX JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE 2016**



##### **➔ Fermeture de la déchetterie**

La déchetterie sera fermée comme suit :

- |   |              |
|---|--------------|
| ➤ <b>Mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016</b> | La Toussaint |
| ➤ <b>Samedi 24 décembre 2016</b>            | Fête de Noël |
| ➤ <b>Lundi 26 décembre 2016</b>             | Fête de Noël |
| ➤ <b>Samedi 31 décembre 2016</b>            | Nouvel-An    |
| ➤ <b>Lundi 2 janvier 2017</b>               | Nouvel-An    |

##### **➔ Ramassage des ordures**

Le ramassage des ordures ménagères aura lieu comme à l'accoutumée :

- |                                    |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| ➤ <b>vendredi 23 décembre 2016</b> | Veille de Noël      |
| ➤ <b>vendredi 30 décembre 2016</b> | Veille du Nouvel-An |

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et vous remercions de votre compréhension.

#### **DECHETTERIE - INFORMATIONS GENERALES (rappel)**

Vous trouverez en pages 33 et 34 les informations générales concernant l'utilisation de la déchetterie. Ces informations générales sont régulièrement mises à jour et sont disponibles sur le site internet de la commune sous : <http://www.belfaux.ch/fr/services/gestion-des-dechets/collecte-des-dechets.html>.

Devant l'explosion constante des coûts de gestion des déchets, surtout au niveau des encombrants, nous vous rappelons que les trois points ci-dessous, entre autres, doivent absolument être respectés :

- Les déchets de chantier provenant de constructions, rénovations ou démolition tels que gravats, briques, fenêtres, charpentes, tuiles, meubles de cuisine ou salles de bain, etc., doivent être éliminés via une benne de chantier ou amenés directement à la Société fribourgeoise de recyclage SA (SFR), à Châtillon.
- Les grandes quantités de meubles, mobiliers divers, etc. provenant de rachat ou héritage de maison, d'appartement doivent être éliminés via une benne de chantier ou amenés directement à SFR à Châtillon.
- Les meubles doivent être impérativement démontés ou cassés pour diminuer leur volume au maximum. Les pièces métalliques doivent être retirées des meubles et éliminées dans la benne des vieux métaux.

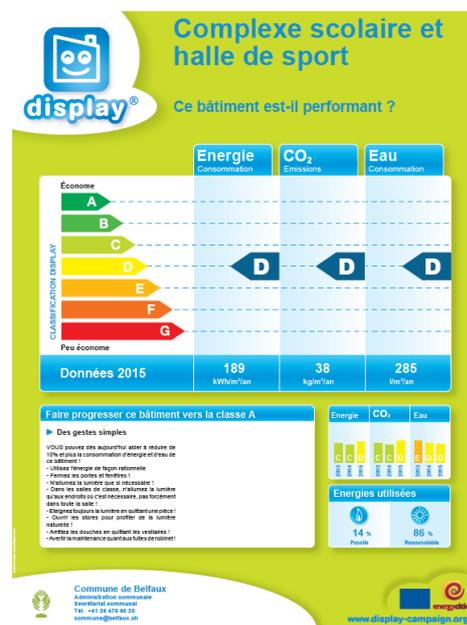
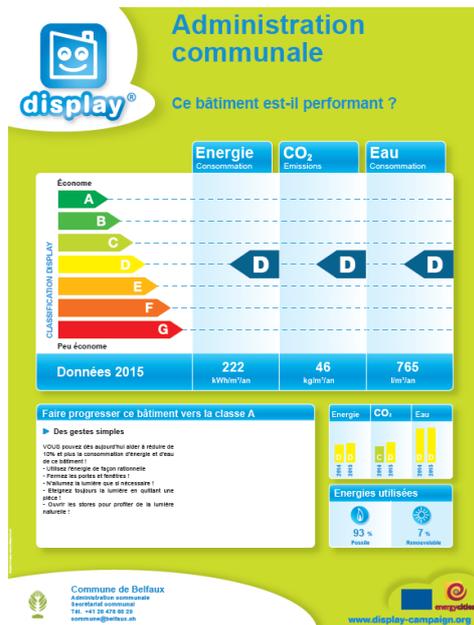
En cas de non-respect de ces directives, le responsable de la déchetterie a toute autorité pour contrôler et refuser ces déchets.

## ENERGIE & ENVIRONNEMENT

### ENERGO et DISPLAY

En collaboration avec la Société ENERGO, la commune a mis sur pied un programme de mesures, dans le but de réduire la consommation en eau, chauffage et électricité des bâtiments publics.

Dans ce but, l'école et la halle de sports sont contrôlées régulièrement. Des réglages des installations se font au fur et à mesure et les résultats des économies réalisées sont publiés annuellement. Vous trouvez ci-dessous les résultats pour l'année 2015.



## PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

L'installation de panneaux solaires sur les toits de l'école et de la halle de sports a été mise en service fin 2012.

Bien que cette installation soit toujours en liste d'attente chez Swissgrid pour obtenir le RPC (rachat à prix coûtant), des petits bénéfices ont déjà pu être réalisés. Ceci est dû principalement au taux d'intérêt très bas que la commune a obtenu pour son financement et au fait qu'aucune réparation n'a eu lieu jusqu'à présent.

Récapitulatif	2013	2014	2015
KWh prévus	122'400	122'400	122'400
KWh produits	110'976	120'627	114'092
Gain brut prévu Fr.	18'336.00	18'336.00	18'336.00
Gain brut réalisé Fr.	16'646.70	18'094.05	17'113.80
Coûts Fr.	13'673.53	13'672.99	13'663.06
Gain net réalisé Fr.	1'870.86	3'320.15	2'483.90

## **STOP MOTEURS**



# **STOP MOTEURS**

Couper son moteur pour tout arrêt de plus d'1 minute.

Stop aux idées reçues ! On entend souvent dire qu'un moteur que l'on arrête pour le redémarrer ensuite consomme davantage de carburant que de le laisser tourner. Or, c'est tout l'inverse ! Dès que l'on reste à l'arrêt plus de 60 secondes, il est plus économique de couper le moteur.

On estime en effet qu'un moteur fonctionnant au ralenti consommera en moyenne 0,8l/heure. Imaginez laisser tourner votre moteur inutilement 10 minutes par jour : en quelques semaines, c'est tout un plein de carburant qui part en fumée !

En coupant le moteur aux passages à niveau, aux feux rouges, dans un embouteillage ou dans un rond-point, le moteur restera assez chaud pour n'utiliser que très peu d'énergie pour redémarrer. D'ailleurs, c'est pour cette raison que la technologie Stop & Start a été développée au début des années 2000. Les constructeurs parlent de gain de consommation de 7 à 10 % en ville, et jusqu'à 15 % en cas de trafic particulièrement dense.

Pensons à notre environnement et agissons en conséquence !

## **JOURNEES VIDE-GRENIERS**

Une journée vide-greniers a été organisée par un temps magnifique le samedi 21 mai 2016, à la buvette du terrain de football. Elle a remporté un vif succès. 19 stands variés attendaient les nombreuses personnes qui les ont visités.

A cette occasion, un sondage a été effectué pour connaître l'avis des personnes présentes sur une telle journée. 40% des personnes interrogées se sont déclarées très contentes, 40% contentes et 20% satisfaites. Diverses propositions d'amélioration ont été formulées, entre autres :

- combiner avec une autre manifestation culturelle et augmenter les horaires
- combiner avec des vide-greniers des autres communes, ou l'ouvrir aux habitants des autres communes de la paroisse
- mettre de l'animation avec musique d'ambiance
- améliorer la publicité via les réseaux sociaux
- mieux signaler la manifestation avec plus de panneaux de direction et d'information (annoncer les possibilités de restauration)

La commission de l'énergie et de l'environnement étudie régulièrement les activités possibles dans le cadre de notre commune.

**Mais votre avis compte aussi et est très important pour elle.**

Avez-vous des idées, des suggestions sur les thèmes de l'énergie ou de l'environnement ? Si oui, n'hésitez pas à les faire parvenir, par courrier à l'administration communale ou par courriel à [cmaitre@belfaux.ch](mailto:cmaitre@belfaux.ch). Toute proposition sera étudiée avec soin et le cas échéant intégrée dans les activités de la commission.

La commission de l'énergie et de l'environnement vous en remercie d'avance. Et pour votre information, une nouvelle journée vide-greniers sera à nouveau organisée en 2017, vraisemblablement un samedi de la fin mai ou au début juin.

## **AGRICULTURE**

### **ORGANISMES NUISIBLES POUR L'AGRICULTURE**

**Séneçon jacobée et autres organismes nuisibles dont la lutte est obligatoire :**  
**Chardon des champs – Ambroisie – Feu bactérien – Capricorne asiatique**

#### **SENEÇON JACOBEE**

Le séneçon jacobée se trouve actuellement encore en pleine floraison ; c'est le dernier moment pour l'arracher. Il est possible de le faire à la main. Cette mauvaise herbe est très toxique pour les bovins et chevaux. Elle se propage par les graines emportées par le vent, comme les chardons.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable de la combattre avant la formation des graines, sur tout le territoire agricole et non agricole. Il est important de l'éliminer même s'il n'y a que peu de plantes, car la production de graines par plante est importante et les graines survivent plusieurs années dans le sol. Bien que la lutte ne soit pas obligatoire comme pour les organismes suivants, combattre cette plante évite des risques d'intoxication du bétail.



#### **CHARDON DES CHAMPS**

Le chardon des champs arrive à fin floraison en plaine ; il doit absolument être éliminé avant la formation des graines. L'Ordonnance du 23 avril 2007 instituant des mesures de lutte contre le chardon des champs précise que c'est le préposé local à l'agriculture qui est responsable de faire éliminer les foyers de chardons sur tout le territoire communal. Pour les voies de communication et les berges des cours d'eau, il est indispensable de bien sensibiliser les équipes d'entretien sur l'obligation d'éliminer les chardons.

## AMBROISIE

Cette plante dangereuse pour l'homme - son pollen peut causer des allergies – doit être éliminée (Ordonnance sur la protection des végétaux du 27 octobre 2010, art 42, 43 et ann. 6). Dans la commune, le préposé local à l'agriculture et souvent aussi le contrôleur feu bactérien peuvent identifier cette plante.

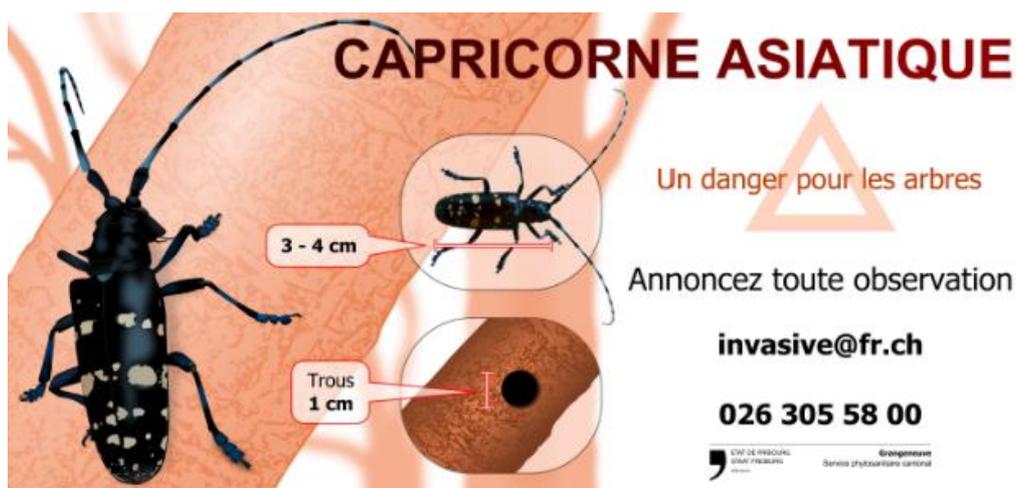
L'ambroisie est plutôt rare dans le canton. Elle a surtout été signalée chez des particuliers qui nourrissent les oiseaux avec des mélanges de graines contenant aussi des semences d'ambrosies. Elle peut aussi apparaître dans les terrains vagues (gravières) et le long des voies de communication.

## FEU BACTÉRIEN

Les conditions météorologiques de ce printemps ont été favorables aux infections par cette maladie très grave des arbres fruitiers à pépins. Les symptômes deviennent visibles actuellement. Tout cas suspect doit être annoncé. Dans chaque commune, il y a un contrôleur "feu bactérien" qui est formé pour identifier les plantes sensibles et reconnaître les symptômes du feu bactérien. Pour rappel, la plantation des espèces ornementales sensibles est interdite. Le texte de l'Ordonnance du 23 avril 2007 instituant des mesures de lutte contre le feu bactérien contient la liste des plantes interdites.

## CAPRICORNE ASIATIQUE

Suite à la découverte d'un deuxième foyer de capricornes asiatiques en été 2014 à Marly, après celui de Brünisried en 2011, des contrôles intensifs se poursuivent. Le but est d'éradiquer ce ravageur particulièrement dangereux pour les arbres feuillus. Malgré ces travaux, il n'est pas exclu que de nouveaux spécimens apparaissent à d'autres endroits du canton.



## FORETS

### CORPORATION FORETS-SARINE

De manière à optimiser la gestion des forêts, du matériel et des coûts, le Service des forêts et de la faune (SFF) a étudié la possibilité de regrouper toutes les corporations forestières publiques de la Sarine dans une seule et nouvelle entité : Corporation Forêts-Sarine.

Après consultation et approbation par les différentes communes concernées, à l'exception de Ferpicloz, l'assemblée constitutive de la Corporation Forêts-Sarine a eu lieu le 30 septembre 2015, avec approbation de la nouvelle structure de fonctionnement et des statuts.

Le Conseil d'Etat a approuvé cette nouvelle corporation en date du 7 décembre 2015. Elle est entrée en vigueur au 1er janvier 2016 et a ainsi, pour Belfaux, remplacé la Corporation forestière de la Sonnaz (CFLS).

## **PRESTATIONS DE LA CORPORATION FORESTIERE FORETS-SARINE**

Vous trouverez en pages 35, 36 et 37 les documents édités par la Corporation forestière Forêts Sarine, à savoir :

- ✎ la liste de prix des prestations que la Corporation forestière effectue pour des tiers
- ✎ le formulaire de commande ou de demande de devis pour des réalisations en bois
- ✎ le formulaire de commande de bois de feu

Ces documents peuvent être téléchargés via <http://www.belfaux.ch/fr/services/forets-sarine.html>.

## **ENTRETIEN DES FORETS PRIVEES**

Les forêts de la commune et de la paroisse sont régulièrement entretenues et exploitées par la Corporation forestière Forêts-Sarine.

Lors de différentes visites locales, il est apparu que certaines forêts privées mériteraient de l'être également et rapidement. En effet, certains arbres menacent de tomber, que ce soit en bordure du canal de la Sonnaz ou le long de chemins agricoles, fréquentés aussi par des promeneurs.

Afin d'éviter tout danger et accident, nous ne pouvons que vivement conseiller aux propriétaires concernés d'effectuer un entretien régulier.

Le forestier responsable pour la région de Belfaux peut apporter gratuitement ses conseils sur les mesures à entreprendre, quels arbres à abattre ou remplacer. Les propriétaires peuvent le contacter pour effectuer avec lui une vision locale.

Pour information, une vision locale, le marquettage des arbres, la proposition de mesures, etc., sont gratuits pour les propriétaires, les frais sont pris en charge par l'Etat de Fribourg. Par contre, la réalisation des mesures identifiées est à la charge des propriétaires, qui peuvent mandater soit la corporation forestière Forêts Sarine, soit une entreprise forestière de leur choix.

Coordonnées du forestier responsable :

Monsieur Bertrand Zamofing

☎ 026 305 56 53, fax 026 305 56 54, portable 079 238 94 70, courriel [zamofingb@fr.ch](mailto:zamofingb@fr.ch)

## **SERVICE DU FEU**

### **EXPO "FEUER !... AU FEU !... "**

L'exposition " Feuer !... Au feu !... " aborde le thème des incendies et du travail des sapeurs-pompiers à travers pièces et documents historiques de diverses natures. Après avoir traité, dans la salle d'introduction, des aspects positifs et négatifs liés au feu, l'exposition propose de s'intéresser à la lutte contre les incendies, en prenant comme point de départ la période médiévale et le cas de l'incendie de Morat. L'exposition met ensuite en exergue l'évolution du matériel à disposition des sapeurs-pompiers, du 18ème siècle à aujourd'hui. La dernière partie illustre à travers d'impressionnantes photographies et des films d'archives, quelques incendies ayant eu lieu dans le canton de Fribourg et offre un aperçu du travail des sapeurs-pompiers en images.

C'est pourquoi, l'ECAB, étroitement concerné par la thématique de l'expo susmentionnée, vous invite à visiter cette exposition qui se déroule au Musée de Morat jusqu'au 2 octobre prochain (voir page 53).

# FINANCES - IMPÔTS - ECONOMIE - CIMETIERE - POLICE

## FINANCES

### COMPTES 2015

#### QUELQUES CHIFFRES CLE ET COMMENTAIRES

	<u>Montant en CHF</u>
▪ Fonctionnement charges	11'734'631.49
▪ Fonctionnement revenus	11'728'595.89
▪ Amortissement obligatoires	436'748.00
▪ Amortissements supplémentaires	67'247.85
▪ Bénéfice net	6'035.60
▪ Cashflow	510'031.45
▪ Charges liées canton	3'833'843.95
▪ Charges liées associations & communes	2'472'313.55
▪ Recettes personnes physiques (Revenu & fortune)	6'031'099.90
▪ Recettes personnes morales (Bénéfice & capital)	406'770.90
▪ Recettes contribution immobilière	764'199.25
▪ Impôts sur des gains immobiliers	292'140.45
▪ Impôts sur les mutations	396'372.20
▪ Dette par habitant (3'111)	2'853.15

Nous pouvons être satisfaits du résultat financier de l'année 2015. Le bénéfice de l'exercice est de CHF 6'035.-- après certains amortissements supplémentaires de CHF 67'247.85 et celui de l'achat d'un pavillon scolaire pour un montant de CHF 135'000.--. Les charges liées continuent de progresser. Toutefois, la bonne santé de notre économie, l'augmentation de 10% de l'imposition de la valeur fiscale des immeubles, la baisse des taux d'intérêts ont fait progresser de manière significative le rendement des impôts. Les produits de l'imposition sur les gains immobiliers et l'impôt sur les mutations ont aussi contribué au bon résultat de l'exercice.

Ce résultat provient aussi du report de certains investissements et d'une très bonne maîtrise des charges. Chaque dicastère a à cœur de suivre le budget qui lui est attribué.

La prudence est cependant de rigueur, il faudra investir afin de maintenir nos équipements et prévoir de nombreux nouveaux investissements communaux (école, routes, locaux édilitaires, etc).

### BUDGETS 2016

#### Budget de fonctionnement

Le budget 2016 boucle avec un total des charges de CHF 12'121'674.-- et des produits de CHF 11'928'395.-- soit un résultat négatif de CHF 193'279.--.

Pour l'année 2016, les charges augmentent de 5,70 % et les revenus de 5,67 % par rapport au budget 2015. Les rentrées fiscales des personnes physiques dues à l'augmentation de la population progressent d'environ 2,5 %. La population a augmenté durant la même période de 4,89 %.

De la péréquation des ressources, un montant de CHF 520'947.-- et de la péréquation des besoins un montant de CHF 140'979.-- nous a été attribué.

Vous pouvez obtenir des informations détaillées sur le budget 2016, en vous rendant sur le site internet [www.belfaux.ch](http://www.belfaux.ch).

### **Budget des investissements**

Différents investissements ont été présentés au Conseil général avec les dépenses qui les concernent pour le budget 2016.

Les onze nouveaux investissements suivants ont été présentés individuellement au Conseil général et ont fait l'objet d'un vote séparé.

- Organisation du concours d'architecture en procédure ouverte pour le projet de la construction du bâtiment dit " de la Petite Enfance " - Aménagement place d'école
- Création et aménagement d'une cour de récréation / place de jeux et construction d'un préau
- Nouvelle école de Belfaux : étanchéité et isolation du toit
- Crédit complémentaire Valtraloc : Le Mouton – Carrefour d'Autafond / Assainissement des eaux de surface
- Remplacement de la lame à neige du tracteur Lindner
- Chemin AF (amélioration foncière) – Réfection des chemins agricoles de la commune de Belfaux, selon expertise fédérale du 20 janvier 2015
- Valtraloc : Le Mouton – giratoire de la Forge / Adduction d'eau défense incendie
- Alimentation d'eau, Route de Corminboeuf 13-21, projet "Les Epinettes"
- Mise en séparatif des canalisations du quartier En-Verdau
- Réaménagements extérieurs de la halle de sports et création d'une porte pour accéder directement à la halle

Les dépenses d'investissements représentent un montant de CHF 1'668'500.-- et les recettes d'investissements un montant de CHF 519'000.--.

## **POLICE**

### **AMICUS - NOUVELLE BANQUE DE DONNEES NATIONALES DES CHIENS**

La législation sur les épizooties a demandé aux cantons qu'ils exploitent une banque de données centralisée et nationale sur les chiens. Agissant par l'entremise de l'Association suisse des vétérinaires cantonaux, les cantons ont mandaté Identitas AG afin de mettre en place et d'exploiter cette nouvelle banque de données. A partir du 4 janvier 2016, la nouvelle banque de données sur les chiens, nommée AMICUS ([www.amicus.ch](http://www.amicus.ch)) remplace sa version précédente ANIS.

Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) répond aux questions les plus courantes depuis l'introduction de la nouvelle banque de données AMICUS.

**1. Est-ce que toutes les personnes qui étaient inscrites dans ANIS, sont inscrites dans AMICUS ?**

Normalement toutes les personnes possédant un identifiant ANIS se retrouvent dans AMICUS.

**2. Qui peut inscrire un chien dans AMICUS ?**

Seuls les vétérinaires peuvent inscrire un chien dans AMICUS. Pour ce faire, la personne se rend auprès de la commune pour avoir un ID AMICUS, puis elle va chez le vétérinaire avec l'ID AMICUS et le chien.

**3. De combien de temps, le détenteur dispose-t-il légalement pour annoncer les mutations à la commune (humain) et au vétérinaire (chien) ?**

Le détenteur a 10 jours pour annoncer les mutations relatives à la détention d'un chien.

Pour de plus amples informations, le SAAV est à votre disposition soit par mail à [saav-pac@fr.ch](mailto:saav-pac@fr.ch) ou par téléphone au no 026 305 80 60. Vous pouvez également consulter le site :

[http://www.fr.ch/saav/fr/pub/affaires\\_veterinaires/affaires\\_canines.htm](http://www.fr.ch/saav/fr/pub/affaires_veterinaires/affaires_canines.htm).

Vous trouverez également en page 38 le formulaire " Procédure d'enregistrement AMICUS pour détenteurs de chiens. Vous trouverez également ce formulaire sur le site [www.belfaux.ch](http://www.belfaux.ch).

## **PETITE ENFANCE - CRECHE - ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS - TOURISME - BIBLIOTHEQUE**

### **ACCUEIL EXTRAFAMILIAL**

#### **ÉVALUATION DES BESOINS**

La loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) et son règlement d'application (RStE), rassemblent, sous une seule législation, les principes régissant l'accueil préscolaire et l'accueil extrascolaire.

"La loi entend garantir un nombre suffisant de places d'accueil extrafamilial de jour permettant la conciliation de la vie familiale et professionnelle. Elle assure des prestations de qualité qui sont financièrement accessibles à tous. Elle prévoit d'améliorer l'accessibilité financière de l'offre en demandant que la tarification se fasse en fonction de la capacité économique des parents et en introduisant une participation financière du canton et des employeurs. La loi précise le rôle des communes dans l'évaluation des besoins et le soutien aux places d'accueil préscolaire et extrascolaire." (URL : [www.fr.ch/sej/fr/pub/extrafamilial.htm](http://www.fr.ch/sej/fr/pub/extrafamilial.htm)). [Consulté le 25 août 2016]

Comme le prévoit la loi susmentionnée, la commune doit mener tous les 4 ans une évaluation des besoins en structures d'accueil extrafamilial. **Cette évaluation se fera en septembre 2016. Un questionnaire à l'attention des ménages ayant un ou des enfant(s) en âge préscolaire et scolaire (enfantine et primaire) sera envoyé.** Les résultats de l'évaluation de ces besoins seront communiqués aux citoyens et publiés sur le site internet de la commune de Belfaux.

## CULTURE

### **BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE BELFAUX**

Depuis 1981, la Bibliothèque régionale de Belfaux propose un large choix de livres à tous les habitants des communes de Belfaux, Corminboeuf, Chésopelloz et La Sonnaz.

Elle se veut un lieu de rencontre, de partage et de savoir au service de tous les lecteurs, petits et grands. Elle se situe dans les locaux de l'école primaire de Belfaux et est à la fois une bibliothèque scolaire et publique avec un vaste choix de romans, de documentaires, d'albums et de bandes dessinées pour les adultes, les jeunes et les enfants.

#### **Contacts**

<u>Adresse</u>	<u>no</u>	<u>Courriel</u>
Ch. des Ecoliers 5 1782 Belfaux	026 475 39 01	Email : <a href="mailto:biblio@biblio-belfaux.ch">biblio@biblio-belfaux.ch</a> .

#### **Horaires d'ouverture de la bibliothèque**

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	fermé	13 h 30 à 17 h 00
<b>Mardi</b>	9 h 00 à 11 h 00	13 h 30 à 17 h 00
<b>Mercredi</b>	9 h 00 à 11 h 00	fermé
<b>Jeudi</b>	9 h 00 à 11 h 00	13 h 30 à 17 h 00
<b>Vendredi</b>	fermé	13 h 30 à 17 h 00
<b>Samedi</b>	10 h 00 à 11 h 30	fermé

**Pendant les vacances scolaires, seule l'ouverture du samedi matin est maintenue.**

### **BIBLIOTHEQUE INTERCULTURELLE DE FRIBOURG**

La bibliothèque interculturelle de Fribourg a pour but de promouvoir la diversité linguistique et culturelle. Des livres dans plus de 240 langues différentes peuvent être empruntés.

#### **Contacts**

<u>Adresse</u>	<u>no</u>	<u>Courriel et liens</u>
Av. de Midi 3-7 1700 Fribourg	026 422 25 85	<a href="mailto:info@livrechange.ch">info@livrechange.ch</a> <a href="http://www.facebook.com/livrechange.interculturelle">www.facebook.com/livrechange.interculturelle</a>

#### **Horaires d'ouverture**

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	fermé	14 h 00 - 18 h 00
<b>Mardi</b>	fermé	14 h 00 - 18 h 00
<b>Mercredi</b>	fermé	14 h 00 - 18 h 00
<b>Jeudi</b>	fermé	14 h 00 - 18 h 00
<b>Vendredi</b>	10 h 00 - 12h 00	fermé
<b>Samedi</b>		14 h 00 - 16 h 00

## **LUDOTHEQUE PINOCCHIO COURTEPIN**

La ludothèque Pinocchio a été créée en 1987 et offre aujourd'hui un choix de plus de 1000 jeux.

### **Contacts**

<b><u>Adresse</u></b> Rte de Fribourg 19 1784 Courtepin	<b><u>no</u></b> 079 901 12 25 Durant les heures d'ouverture	<b><u>Courriel</u></b> <a href="mailto:ludo.pinocchio@bluewin.ch">ludo.pinocchio@bluewin.ch</a>
---	--	--

### **Horaires d'ouverture**

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Mercredi</b>	fermé	13 h 30 - 15 h 30
<b>Samedi</b>	09 h 00 - 11 h 00	

## **MANIFESTATIONS PREVUES DURANT L'AUTOMNE A BELFAUX**

Nous vous communiquons ci-après les différentes manifestations qui se dérouleront à Belfaux durant l'automne 2016 :

- ↳ **Bourse Aqua-terra 2016**      Le samedi 24 septembre 2016, au Centre paroissial, Aqua-Terra Club Fribourg organise une bourse aux reptiles, amphibiens, mygales, insectes, poissons et matériel de terrariophilie et aquariophilie (voir page 46).
  
- ↳ **Finale MILLE GRUYERE 2016**      Le samedi 24 septembre 2016, au Stade St-Léonard de Fribourg, le Club athlétique Belfaux organise la Finale suisse du 1000 m Le Gruyère en présence de M. Alain Berset, conseiller fédéral, et de Mme Lauriane Sallin, Miss Suisse 2016 (voir page 47).
  
- ↳ **Repas du Recrotzon**      Le dimanche 25 septembre 2016, au Centre paroissial, la Jeunesse de Belfaux vous invite au repas du Recrotzon (voir page 48).
  
- ↳ **Brisolée du Tir en Campagne 2017**      Le samedi 8 octobre 2016, au Centre paroissial de Belfaux, le Comité d'organisation du Tir en Campagne 2017 vous invite à venir déguster la Brisolée (assiette de marrons avec accompagnements) (voir page 49).
  
- ↳ **Bourse aux habits d'enfants**      Les mercredi et jeudi 12 et 13 octobre 2016, au Centre paroissial, la Fédération Romande des Consommateurs Fribourg (FRC) organise sa traditionnelle "Bourse aux habits d'enfants" (voir page 50).
  
- ↳ **13<sup>ème</sup> festival bédéMANIA**      Les vendredi, samedi et dimanche 4, 5 et 6 novembre 2016, à la halle de sports, se déroulera le 13<sup>ème</sup> festival international de la bande dessinée bédéMANIA (voir page 53 et 54).

- ↪
**Festivins 2016**


Les samedi et dimanche 19 et 20 novembre 2016, au Centre paroissial, la Confrérie "les Tire-Bouchons" organise la 17<sup>ème</sup> édition de Festivins (la 3<sup>ème</sup> sur le sol belfagien) (voir page 51).
  
- ↪
**Fête de la Ste-Barbe 2016**


Le dimanche 4 décembre 2016, à l'Eglise et au Centre paroissial, un groupe de membres de la Société des artilleurs et soldats du train de la Sarine organise la Fête de la Sainte-Barbe 2016.
  
- ↪
**Noël des personnes âgées**


Le jeudi 8 décembre 2016, au Centre paroissial, la Section des Samaritains de Belfaux organise le Noël des personnes âgées.

Nous vous invitons à participer nombreuses et nombreux à ces manifestations.

### **GIRON DES SOCIETES DE BELFAUX - CORMINBOEUF / CALENDRIER 2016 – 2017**

Vous trouverez en pages 44 et 45 du présent bulletin le calendrier 2016 – 2017 du Giron des sociétés de Belfaux et Corminboeuf.

### **COURS D'HISTOIRE ANNEE 2016-2017**

#### **Sujets du cours d'histoire ancienne de l'année 2016-2017**

1. Le théâtre antique en Grèce et à Rome
2. La mythologie grecque et romaine

**Ce cours gratuit, qui s'adresse à toute personne intéressée, aura lieu tous les lundis et/ou les mardis (selon votre choix), de 20h00 à 21h30, au Centre paroissial, à Belfaux, au 1<sup>er</sup> étage.**

**Début du cours :** lundi 12 septembre 2016 et/ou mardi 13 septembre 2016  
Il sera interrompu lors des vacances scolaires.

**Inscription :** Prière de vous inscrire à :  
Philippe Oswald, Rte En-Verdau 21, 1782 Belfaux,  
ou par téléphone : ☎ 026 475 24 87



# INFORMATIONS DIVERSES



## Déchetterie communale de Belfaux

Accessible uniquement aux habitants disposant de la vignette remise par la commune

### Heures d'ouverture:

<b>Lundi</b>	16h00-18h00	<b>Judi</b>	Fermé
<b>Mardi</b>	09h00-11h00	<b>Vendredi</b>	15h00-18h00
<b>Mercredi</b>	16h30-18h30 (hiver) / 17h00-20h00 (été)	<b>Samedi</b>	09h00-11h30 et 13h30-16h00

### Tarifs:

Taxe annuelle pour ménages	1 personne seule	Fr. 50.00 + TVA 8%
	2 personnes	Fr. 75.00 + TVA 8%
	3 personnes et plus	Fr. 125.00 + TVA 8%
Taxe annuelle pour entreprises, commerces, artisans		Fr. 200.00 + TVA 8%
Prix des sacs et clips SACCO TVA incluse	Sac de 17 litres	Fr. 1.60 /p. ou Fr. 16.00 /10 sacs TVA
	Sac de 35 litres	Fr. 2.10 /p. ou Fr. 21.00 /10 sacs
	Sac de 60 litres	Fr. 3.35 /p. ou Fr. 33.50 /10 sacs
	Sac de 110 litres	Fr. 6.20 /p. ou Fr. 31.00 / 5 sacs
	Conteneur 600 litres	Fr. 32.00 le clip

### Déchets encombrants:

Une benne est à disposition des ménages toute l'année pour tout objet ou matériel incinérable d'un volume supérieur à 35 litres, tel que mobilier usagé (armoires démontées, tables, chaises, matelas, tapis), matériaux en plastique (bidons et bouteilles de plus de 2 litres), etc. Les sacs poubelles sont interdits. Le métal devra être séparé et déposé dans la benne prévue à cet effet

### Meubles usagés:

Les meubles usagés, mais en bon état, sont récupérés gratuitement chez vous par Coup d'Pouce (026 484 82 40) et/ou Emmaüs (026 424 55 67)

### Langes:

Les couches pour bébés doivent être mises dans des sacs en plastique transparents

### Déchets non acceptés :

Les déchets non acceptés peuvent être déposés chez SFR à Châtillon (026 401 25 15) ou à la SAIDF à Posieux (026 409 73 33), les frais sont à la charge du déposant. Les cadavres et déchets d'abattage d'animaux doivent être apportés dans un centre de collecte officiel. Les autres déchets doivent être retournés chez le fournisseur.

### Accès et fluidité du trafic

Bien que la déchetterie soit devenue un lieu de rencontre important, il est impératif de décharger rapidement ses déchets et ensuite de sortir son véhicule, ceci pour assurer la fluidité du trafic et faciliter l'accès aux autres personnes. Veuillez aussi respecter les zones de circulation et de parcage, **ainsi que les consignes du responsable de la déchetterie**. Si vous souhaitez rester quelques moments pour discuter avec vos connaissances, vous pouvez le faire en parquant votre véhicule à l'extérieur de la déchetterie.

## Gestion des déchets

Déposables à la déchetterie	Non déposables à la déchetterie	A mettre dans les SACCO
<ul style="list-style-type: none"><li>• Aluminium (propre)</li><li>• Appareils électroniques (PC, imprimantes, électronique de loisirs)</li><li>• Appareils électroménagers et électriques (y compris frigos, congélateurs, cuisinières, fours, micro-ondes, scies, perceuses, raboteuses, etc.)</li><li>• Batteries de voiture ou autre</li><li>• Bois, branchages (diamètre 20cm max, sans plastic ou pierres)</li><li>• Boîtes de conserves en fer blanc et cannettes en alu (lavées et sans papier)</li><li>• Capsules Nespresso</li><li>• Cuivre, plomb, zinc, inox</li><li>• Déchets verts: gazon, feuilles, plantes, déchets de jardin, déchets de cuisine tels que épluchures, produits de la taille des arbres, haies et arbustes</li><li>• Ferraille (vélo sans les pneus)</li><li>• Gravats</li><li>• Habits, souliers et tissus usagés ou démodés en bon état (dans la benne Croix-Rouge)</li><li>• Habits, souliers et tissus usagés quel que soit l'état (dans la benne Tell-Text)</li><li>• Huile végétale ou minérale</li><li>• Lampes et néons</li><li>• Litières granuleuses pour chiens et chats (déchets inertes)</li><li>• Mobilier (les meubles doivent être impérativement démontés ou cassés pour diminuer leur volume au maximum). Les pièces métalliques doivent être retirées des meubles et éliminées dans la benne du vieux métal.</li><li>• Miroirs</li><li>• Pain (sec et non moisi)</li><li>• Papier et carton (propre et sans matières plastiques)</li><li>• PET (comprimé et bouchon remis en place)</li><li>• Piles</li><li>• Porcelaine</li><li>• Sacs officiels SACCO</li><li>• Sagex et autres chips</li><li>• Skis</li><li>• Verre blanc, vert ou brun (sans métal, ni capsules)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cadavres et déchets d'abattage d'animaux</li><li>• Déchets de chantier provenant de constructions, rénovations ou démolition tels que gravats, briques, fenêtres, charpentes, tuiles, meubles de cuisines ou salles de bain, etc. Ceux-ci doivent être éliminés via une benne de chantier ou amenés directement à SFR à Châtillon.</li><li>• Déchets valorisables des entreprises (y compris entreprises agricoles), commerces et artisan produits dans le cadre de leur exploitation (acceptés uniquement si convention signée)</li><li>• Déchets non valorisables des entreprises (y compris entreprises agricoles), commerces et artisan produits dans le cadre de leur exploitation. Ceux-ci doivent être amenés directement SFR ou à la SAIDEF.</li><li>• Huiles minérales provenant de l'industrie et de l'artisanat</li><li>• Médicaments</li><li>• Meubles, mobiliers divers, etc. provenant de rachat ou héritage de maison, d'appartement. Ceux-ci doivent être éliminés via une benne de chantier ou amenés directement SFR ou à la SAIDEF.</li><li>• Pneus de toutes espèces</li><li>• Pièces détachées automobiles</li><li>• Produits chimiques</li><li>• Restes de peinture et solvants</li><li>• Sacs à poubelle noirs remplis de divers petits objets. Ceux-ci doivent être éliminés via sacs SACCO officiels. Un contrôle peut être effectué par le responsable de la déchetterie.</li><li>• Souches d'arbres</li><li>• Troncs d'arbres avec diamètre supérieur à 20 cm</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bidons et bouteilles de moins de 2 litres</li><li>• Bouteilles d'huile et de vinaigre</li><li>• Bouteilles en PVC</li><li>• Bouteilles de cosmétiques</li><li>• Briques de boissons</li><li>• Emballages en plastique</li><li>• Emballages mixtes (alu-plastique et alu-papier)</li><li>• Litières (sable, copeaux) pour petits animaux</li><li>• Restes de repas cuits ou assaisonnés</li></ul>

**Prestations pour particuliers équipe forestière Forêts-Sarine**

**Diagnostics et soins aux arbres**



**Abattages spéciaux**



**Constructions bois**



Renseignements ou devis sans engagement : Bertrand Zamofing forestier de région  
079/238.94.70 ou [bertrand.zamofing@fr.ch](mailto:bertrand.zamofing@fr.ch)

**Commande ou demande pour devis réalisations en bois**
**A retourner par courrier ou fax à :**

 Corporation forestière La Sonnaz  
 Route de Grangeneuve 19  
 1725 Posieux  
 Fax : 026/305.56.54

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Téléphone privé : .....

Téléphone prof. : .....

Téléphone mobile : .....

QUANTITÉ	LONGUEUR	PRODUITS NON TRAITÉS NI PEINTS	PRIX PAR UNITÉ		TOTAL Fr.
Pièces	80 cm	Caissettes à fleurs en bois	100.00	Pris au dépôt	
m'	Sur mesure	Bassin à fleurs avec pieds	250.00	Pris au dépôt	
m'	Sur mesure	Bassin pour l'eau avec vidange	300.00	Pris au dépôt	
Pièces	Sur mesure	Goulot (chèvre) décoratif	300.00	Pris au dépôt	
Pièces	300 cm	Table de jardin avec bancs incorporé.	2'500.00	Pris au dépôt	
Pièce	200 cm	Banc pour jardin et terrasse	500.00	Pris au dépôt	
Pièce	150 cm	Table haute de bar	300.00	Pris au dépôt	
				<b>Total : fr.</b>	

+ TVA 8.00 %

- Ces produits sont réalisés en chêne pour les tables et bancs de jardin et en épicéa pour les bassins et caissettes à fleurs.
- Nos produits peuvent être protégés au moyen d'une lasure chêne clair Cetol. Fr. 150.00 pour un banc et Fr. 500.00 pour une table.
- Ces bois sont certifiés FSC pure: SGS-FM/COC-001042, PEFC: CH08/1194, 100%
- Tous les bois proviennent de la corporation forestière la Sonnaz

Pour tout autre produit ou prestation n'hésitez pas à nous demander conseil.

Lieu et date : ..... Signature : .....

 Produit livré à domicile :  oui  non

**Conditions de livraison :**

 La livraison sera facturée à l'heure ouvrier et au kilométrage pour le véhicule.  
 Tarif horaire 70.00 frs / heure.  
 Tarif véhicule 1.50 frs / km

**Conditions de paiement :**

Net à 30 jours.

 Forestier tél. +41(0)26 305 56 53  
 portable +41(0)79 238.94.70

 fax +41(0)26 305 56 54  
 courriel zamofingb@fr.ch



A retourner à :		Forêts-Sarine Route de Grangeneuve 19 1725 Posieux	fax : 026 305 56 54 courriel : jean-paul.bome@fr.ch
Nom:	Prénom:	TVA 8% comprise	
Rue:	Localité:	Commande minimum 1 stère	
Portable:	Tél. privé/prof.:		
Date:	Signature:		

L'équipe forestière vous préparera volontiers les assortiments de bois de feu suivants :

Quantité	Longueur	Assortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
stères	1 m	Bois de feu feuillus en quartier, vert	90.00	Facultative	
stères	1 m	Bois de feu résineux, en quartier, vert	70.00	Facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu feuillus long, vert, min. 3 st.	50.00	Sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu résineux long, vert, min. 3 st.	40.00	Sur demande	
stères	1 m	Bois de feu feuillus sec	110.00	Livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu résineux, sec	90.00	Livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu feuillus sec	145.00	Livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu résineux sec	125.00	Livraison obligatoire	

**Total stères**                      **Total de la valeur du bois TTC**

Forfait pour livraison à domicile		
Quantité commandée	Forfait en CHF pour la livraison	Livraison en CHF
pour 1 stère	55.00	
2 stères	65.00	
3 stères	75.00	
4 stères	120.00	
5 stères	130.00	
6 stères	140.00	
7 stères	160.00	
8 stères	170.00	
9 stères	180.00	
dès 10 stères	sur demande, livraison par camion, en régie	
<b>Total valeur du bois et forfait de livraison à domicile TTC</b>		

**Délai de livraison après la commande:**

de septembre à avril: 2 semaines

de mai à août: 4 semaines

**Conditions de livraison:**

Payement net à 30 jours

Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile

Les forfaits de livraison ne sont valables que dans les communes membres de Forêts-Sarine

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter: Jean-Paul Bome, forestier, tél: 079 606 35 37 / 026 305 56 52

**Autres produits sur commande :** feux finlandais, bois d'allumage, tables, bancs, copeaux, etc.

**Autres prestations:** coupe de bois, élaguage, taille de haies, abattages spéciaux, etc.





**Procédure d'enregistrement AMICUS pour détenteurs de chiens**

**Ce formulaire est à retourner à :**

Préfecture de la Sarine, Grand-Rue 51, CP 1622, 1701 Fribourg

**Vos informations seront traitées de manières confidentielles. Elles permettront de vous informer rapidement de toutes situations concernant votre chien (chien retrouvé, épizooties, etc.)**

**Base légale**

Loi du 2 novembre 2006 sur la détention des chiens LDCh et Règlement du 11 mars 2008 sur la détention des chiens RDCh

**Propriétaire du chien** (la personne qui fait les cours d'éducation du chien)

Avez-vous déjà eu un chien avant 2016 ?  oui  non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° ID AMICUS (si connu)

Rue :  N °

Depuis le :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse courriel :

Langue :  Français  Allemand  Italien

**Coordonnées du chien**

Nom du chien :   Mâle  Femelle

Race :  Couleur

Date de naissance :

Puce N° :

Vétérinaire :

**Annonce pour :**  Nouvelle arrivée

Changement détenteur/ Départ de la commune :

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Commune politique : .....

Décès du chien – date : .....

Fribourg, le .....

Signature : .....

# INFORMATIONS DES SOCIETES

## **FANFARE LA LYRE DE BELFAUX - ECOLE DE MUSIQUE**



### Fanfare la Lyre de Belfaux – Ecole de musique

[www.lalyrebelfaux.ch](http://www.lalyrebelfaux.ch)

Tu désires apprendre à jouer d'un instrument, cuivre, bois ou percussion ou tu en pratiques déjà un ? Tu désires partager ta passion de la musique avec d'autres jeunes ?

Alors inscris-toi dès aujourd'hui à L'école de musique de la Lyre de Belfaux.

Celle-ci organise chaque année un cours de solfège (dès l'âge de 8 ans). L'école de musique met à ta disposition un instrument pour suivre des cours au conservatoire ou auprès d'un moniteur privé; tout en participant en partie à tes frais de formation si tu nous rejoins par la suite.

Un des buts premiers de l'EMB est la formation de jeunes musiciens et leur intégration au sein de La Lyre de Belfaux. Aussi, quand tu auras atteint le niveau nécessaire, tu pourras rejoindre les rangs de La Lyre de Belfaux. Si tu le désires, tu as également la possibilité de jouer dans le groupe des cadets "Young Harmonic Band", ensemble de jeunes musiciennes et musiciens de 10 à 17 ans se réunissant une fois par semaine en vue de prestations musicales intéressantes et variées dans la région de Belfaux et pour d'autres activités plus récréatives.

#### **AMBIANCE ET AMITIÉ GARANTIES**

Que tu sois fille ou garçon, n'hésite pas, viens nous rejoindre !

Pour s'inscrire ou pour tous renseignements :

<http://www.lalyrebelfaux.ch/2015/2014/index.php/organisation/ecole-de-musique>

ou	Maryline Cotting Rte Chantemerle 21 1763 Granges-Paccot	☎ no 079 560 04 29 e-mail : <a href="mailto:maryline.cotting@bluewin.ch">maryline.cotting@bluewin.ch</a>
----	---	---

Les adultes qui jouent déjà d'un instrument ou qui veulent en apprendre un sont également bienvenus dans notre société.

Nous vous informons que la Société des Samaritains de Belfaux, organise **au Centre paroissial, à Belfaux, salle 01, un cours de base BLS-AED et un cours de sauveteur**. Vous trouverez ci-après les informations relatives à ces cours :

<p><b>COURS DE BASE BLS-AED</b></p> 	<p>Lors d'un accident cardiaque, chaque minute compte! Lors d'un arrêt cardiaque subit, le fait d'alerter promptement les secours, la pratique immédiate de la réanimation cardio-pulmonaire et le recours rapide à un défibrillateur améliorent de manière décisive les chances de survie du patient.</p> <p><b>BUT DU COURS:</b> Vous apprendrez les bases importantes d'anatomie, saurez reconnaître un accident cardiaque et pourrez prendre les mesures appropriées jusqu'à ce que le patient soit pris en charge par des professionnels.</p> <p>BLS- signifie " bilan, massage cardiaque, respiration artificielle " AED signifie "défibrillateur automatique externe"</p> <p><b>DURÉE :</b> 6 heures <b>LIEU :</b> Salle 01, centre paroissial de Belfaux <b>DATE :</b> 17 septembre 2016</p> <p><b>Pour info : 079 218 73 79 ou verene.aeby@bluewin.ch</b></p>
--	--

<p><b>COURS DE SAUVETEURS</b></p> 	<p>Ce cours est <b>obligatoire</b> pour les personnes qui devront passer leur <b>permis de conduire</b></p> <p>Dans le cadre du cours de sauveteur ou eSauveteur, les participants apprennent à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• évaluer correctement une situation d'urgence,</li><li>• éviter tout dommage supplémentaire pour les victimes et les intervenants,</li><li>• appliquer les mesures immédiates pour sauver la vie de manière appropriée.</li></ul> <p><b>DURÉE :</b> 10 heures <b>sans e-learning à domicile</b> <b>LIEU :</b> Salle 01, centre paroissial de Belfaux <b>DATE :</b> Samedi 8 octobre 2016, de 08 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00 Lundi 10 octobre 2016, de 19 h 00 à 21 h 00</p> <p><b>Pour info : 079 218 73 79 ou verene.aeby@bluewin.ch</b></p>
---	--

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur les cours dispensés par la Section des Samaritains de Belfaux, veuillez consulter le site : [www.samaritains-belfaux.ch](http://www.samaritains-belfaux.ch)

- Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie ?
- Vous êtes sollicité(e) en continue, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter ?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni où demander de l'aide ?

## **AIDE AUX PROCHES – NOS OFFRES**

---

### **Un service de relève pour remplacer les proches**

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, l'emmène en promenade, etc.

Tarifs en fonction du revenu et de la fortune. Remboursés par les PC

Pour les 10 ans du service, action spéciale :

**3h de relève gratuites**

(du 01.09.2016 au 31.08.2017)

### **Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches**

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés, viennent à domicile pour discuter de vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Renseignements : 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou [aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch](mailto:aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch).

### **Des cours pour les proches aidants et les bénévoles**



Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur les thématiques suivantes :

- Comment mobiliser une personne âgée
- Activités stimulantes pour personnes âgées
- Faire face à la fin de vie
- Démences et comportements
- Hygiène de base
- Alimentation, quand tout change

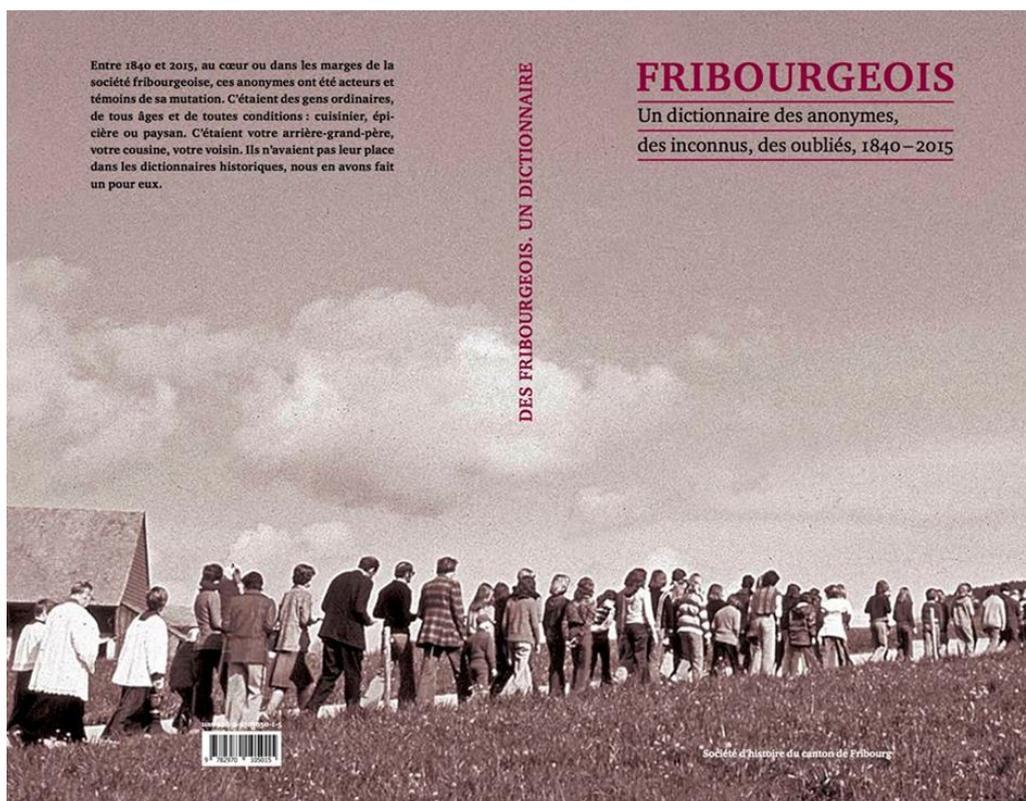
Prix : CHF 50.- / personne

**Offre proches aidants : Relève de 3 heures à domicile + cours → CHF 95.-/ personne**

Informations et inscriptions :

[www.croix-rouge-fr.ch/fr/formations](http://www.croix-rouge-fr.ch/fr/formations) ou 026 347 39 59 ou [service.sante@croix-rouge-fr.ch](mailto:service.sante@croix-rouge-fr.ch)

## **FRIBOURGEOIS, DICTIONNAIRE DES ANONYMES, DES INCONNUS, DES OUBLIES** **(1840 - 2015)**



Pour fêter ses 175 ans, la Société d'histoire du canton de Fribourg a lancé un projet original : publier un dictionnaire des anonymes, des oubliés et des inconnus.

Pour cela, elle a fait appel à ses membres et à toutes personnes intéressées à écrire une notice biographique. 95 auteurs ont répondu présents et ont écrit quelque 150 notices. Point d'évêques, ni de conseillers d'Etat dans cet ouvrage, mais des personnes du peuple, ayant vécu entre 1840 et 2015 dans notre canton ou en étant originaires.

Ce dictionnaire recouvre tout le canton de Fribourg et la commune de Belfaux y est bien représentée puisqu'on y trouve la biographie de trois personnes : Marie Bossy (1904-1998) d'Autafond, Charles Litzistorf (1894-1974) et Marcel Nicolet (1896-1870) de Belfaux.

Le livre *Fribourgeois, Un dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés, 1840-2015* dévoile ainsi des notices biographiques qui révèlent un pan de l'histoire fribourgeoise au travers de ses habitants. Il est vendu au prix de CHF 45.- (emballage et port en sus). Il est possible de le commander sur la boutique en ligne de la Société d'histoire du canton de Fribourg ([www.shcf.ch](http://www.shcf.ch)) ou par courrier à l'adresse : SHCF, CP 1420, 1701 Fribourg, en indiquant votre adresse et le nombre d'exemplaires voulus. Il est également vendu en librairie.

**Je bouge...  
tu bouges...  
Belfaux bouge ...**



*Tu as envie de bouger, de jouer et de te dépenser ?*

Alors rejoins-nous tous les lundis à la salle de sport de Belfaux avec tes affaires de sport et tes amis !

**OÙ** : Halle de sport de Belfaux  
**QUAND** : Tous les lundis (dès le 05.09.2016)  
**HEURE** : 17h30 à 19h00

Le but de cette activité est de permettre aux enfants étant à l'**école primaire** de passer un bon moment entre amis, tout en bougeant et en s'amusant. Cela leur permet également, dès leur plus jeune âge, d'avoir un premier contact avec le sport, l'esprit d'équipe et le partage.

L'atelier « Belfaux bouge » est organisé par le **Volleyball Club de Belfaux**. Pour toute inscription (places limitées !) ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Laetitia Späni  
Responsable juniors, entraîneur J+S et J+S Kids

A : Rte de Lossy 7, 1782 Belfaux  
T : 077 404 13 32  
E : spaenila@bluewin.ch  
W : www.vbc-belfaux.ch



# GIRON DES SOCIETES DE BELFAUX ET CORMINBOEUF

Calendrier des manifestations se déroulant à Belfaux et à Corminboeuf durant la période du 01.09.2016 au 07.07.2017.

Jour	Date	Lieu	Manifestation	Société organisatrice
<b>Vendredi</b>	16 septembre 2016	<b>Belfaux</b>	Loto	VBC Belfaux
<b>Vendredi</b>	23 septembre 2016	<b>Corminboeuf</b>	Loto	FC Corminboeuf
<b>Samedi</b>	24 septembre 2016	<b>Belfaux</b>	Bourse aux reptiles	Aqua-Terra
<b>Dimanche</b>	25 septembre 2016	<b>Belfaux</b>	Recrotzon	Jeunesse Belfaux
<b>Vendredi</b>	30 septembre 2016	<b>Belfaux</b>	Loto	Guggenmusik les Tricounis
<b>Vendredi</b>	7 octobre 2016	<b>Belfaux</b>	Loto	Samaritains
<b>Vendredi</b>	14 octobre 2016	<b>Corminboeuf</b>	Loto	ACC Corminboeuf
<b>Vendredi</b>	21 octobre 2016	<b>Belfaux</b>	Loto	Sté de Tir 300 m
<b>Vendredi</b>	28 octobre 2016	<b>Corminboeuf</b>	Loto	FC Corminboeuf
<b>Vendredi</b>	4 novembre 2016	<b>Belfaux</b>	bédéMANIA	
<b>Samedi</b>	5 novembre 2015	<b>Belfaux</b>	bédéMANIA	
<b>Dimanche</b>	6 novembre 2015	<b>Belfaux</b>	bédéMANIA	
<b>Vendredi</b>	11 novembre 2016	<b>Belfaux</b>	Loto	Chanteclair
<b>Vendredi</b>	18 novembre 2016	<b>Corminboeuf</b>	Loto	
<b>Samedi</b>	19 novembre 2016	<b>Belfaux</b>	Festivins	Confrérie des Tire- bouchons
<b>Dimanche</b>	20 novembre 2016	<b>Belfaux</b>	Festivins	
<b>Vendredi</b>	25 novembre 2016	<b>Belfaux</b>	Loto	Cercle scolaire La Sonnaz
<b>Vendredi</b>	2 décembre 2016	<b>Corminboeuf</b>	Loto	Amicale des pompiers
<b>Judi</b>	8 décembre 2016	<b>Belfaux</b>	Noël personnes âgées	Section des Samaritains
<b>Vendredi</b>	16 décembre 2016	<b>Belfaux</b>	Loto	Fanfare La Lyre
<b>Lundi</b>	26 décembre 2016	<b>Belfaux</b>	Loto	FC Belfaux Séniors- vétérans
<b>Vendredi</b>	6 janvier 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Chœur mixte St-Etienne
<b>Vendredi</b>	13 janvier 2017	<b>Corminboeuf</b>	Loto	Ski-Club
<b>Vendredi</b>	20 janvier 2017	<b>Corminboeuf</b>	Loto	Chanson des 4 Saisons
<b>Vendredi</b>	27 janvier 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Amicale Fanfare La Lyre
<b>Vendredi</b>	3 février 2017	<b>Corminboeuf</b>	Loto	Gym Dames
<b>Vendredi</b>	10 février 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	FC Belfaux Actifs

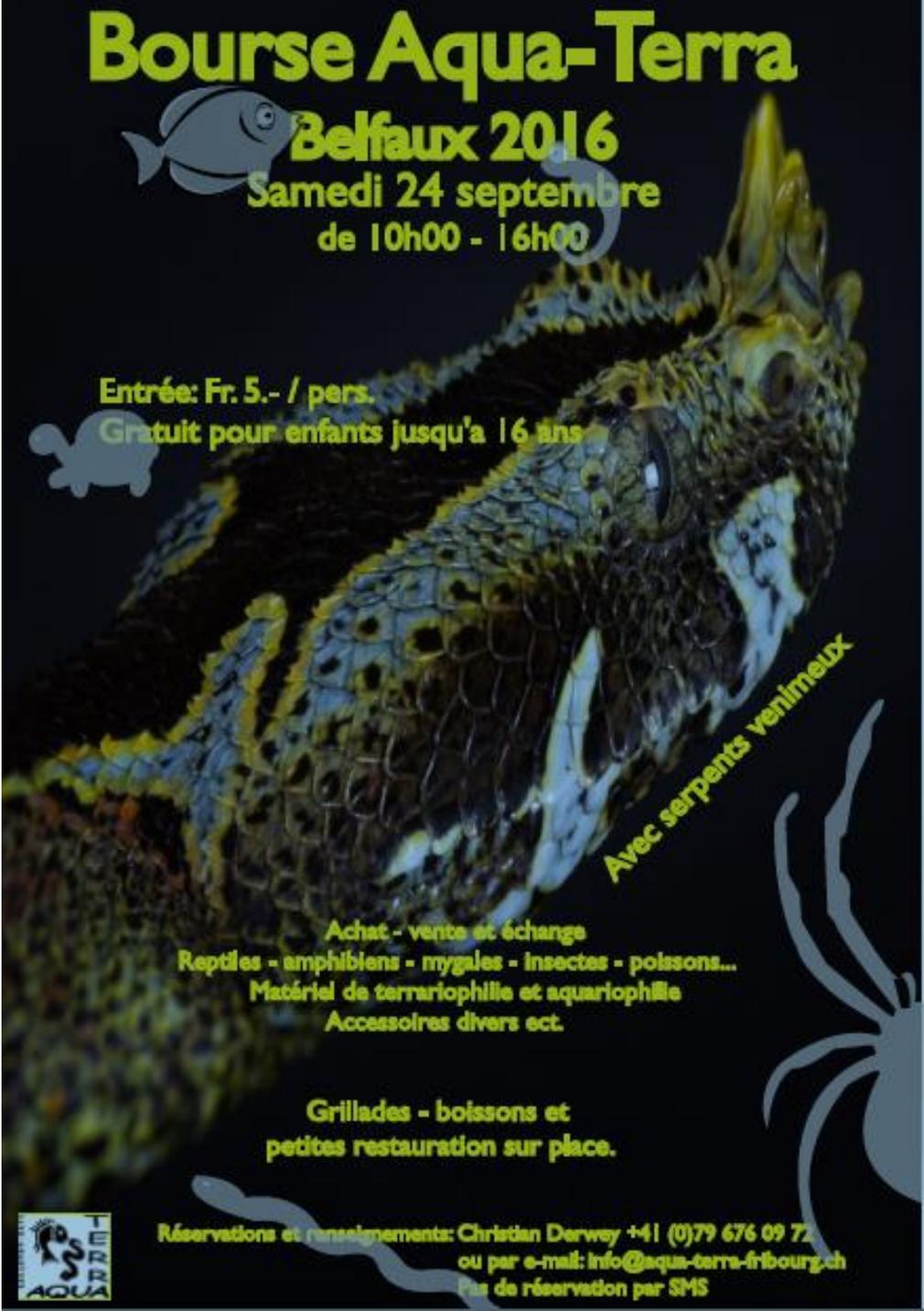
Jour	Date	Lieu	Manifestation	Société organisatrice
<b>Vendredi</b>	17 février 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	VBC Belfaux
<b>Vendredi</b>	24 février 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Amicale des Eleveurs
<b>Vendredi</b>	3 mars 2017	<b>Corminboeuf</b>	Loto	Gym Hommes
<b>Vendredi</b>	10 mars 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Société de Jeunesse Belfaux
<b>Vendredi</b>	17 mars 2017	<b>Corminboeuf</b>	Loto	Groupement des dames
<b>Vendredi</b>	24 mars 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Jeunesse de Lossy
<b>Vendredi</b>	31 mars 2017	<b>Belfaux</b>	Assemblée	Banque Raiffeisen
<b>Vendredi</b>	7 avril 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Société Tir Taverniers Jeunes
<b>Vendredi</b>	14 avril 2017		Vendredi Saint	
<b>Samedi</b>	15 avril 2017		Samedi Saint	
<b>Dimanche</b>	16 avril 2017		Pâques	
<b>Lundi</b>	17 avril 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Colonie de Belfaux
<b>Vendredi</b>	21 avril 2017	<b>Corminboeuf</b>	Loto	HC Corminboeuf
<b>Vendredi</b>	28 avril 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Club athlétique
<b>Vendredi</b>	5 mai 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Section Samaritains
<b>Vendredi</b>	12 mai 2017	<b>Corminboeuf</b>	Loto	Badminton
<b>Vendredi</b>	19 mai 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Ecole maternelle
<b>Vendredi</b>	26 mai 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	FC Etoile sportive Juniors
<b>Vendredi</b>	2 juin 2017	<b>Corminboeuf</b>	Loto	FC Corminboeuf Seniors
<b>Vendredi</b>	9 juin 2017	<b>Belfaux</b>	Tir en campagne 2017	Sté de tir 300 m
<b>Samedi</b>	10 juin 2017	<b>Belfaux</b>	Tir en campagne 2017	Sté de tir 300 m
<b>Dimanche</b>	11 juin 2017	<b>Belfaux</b>	Tir en campagne 2017	Sté de tir 300 m
<b>Vendredi</b>	16 juin 2017	<b>Corminboeuf</b>	libre	
<b>Vendredi</b>	23 juin 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	bédéMANIA
<b>Vendredi</b>	30 juin 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Sté Tir Taverniers
<b>Vendredi</b>	7 juillet 2017	<b>Belfaux</b>	Loto	Chœur d'Hommes



# MANIFESTATIONS DIVERSES

---

## BOURSE AQUA-TERRA



**Bourse Aqua-Terra**  
**Belfaux 2016**  
Samedi 24 septembre  
de 10h00 - 16h00

Entrée: Fr. 5.- / pers.  
Gratuit pour enfants jusqu'à 16 ans

*Avec serpents venimeux*

Achat - vente et échange  
Reptiles - amphibiens - mygales - insectes - poissons...  
Matériel de terrariophilie et aquariophilie  
Accessoires divers ect.

Grillades - boissons et  
petites restauration sur place.

Réservations et renseignements: Christian Derwey +41 (0)79 676 09 72  
ou par e-mail: [info@aquaterra-fribourg.ch](mailto:info@aquaterra-fribourg.ch)  
Pas de réservation par SMS





## Finale Suisse MILLE GRUYÈRE 2016

### Samedi 24 septembre 2016 Invitation

Le Club athlétique de Belfaux a l'honneur d'organiser la Finale suisse du 1000m Le Gruyère au stade St Léonard de Fribourg. Venez assister à de magnifiques courses des meilleurs athlètes suisses âgés de 7 à 15 ans.

Alain Berset, Conseiller fédéral, ancien athlète du CAB nous fera l'honneur de sa présence. Lauriane Sallin, Miss Suisse 2016, participera à la cérémonie protocolaire.

Départ	Garçons		Filles		Départ
<b>13:00</b>				10 ans	<b>13:00</b>
<b>13:12</b>		10 ans			<b>13:12</b>
<b>13:24</b>				11 ans	<b>13:24</b>
<b>13:36</b>		11 ans			<b>13:36</b>
<b>13:48</b>				12 ans	<b>13:48</b>
<b>14:00</b>		12 ans			<b>14:00</b>
<b>14:12</b>				13 ans	<b>14:12</b>
<b>14:24</b>		13 ans			<b>14:24</b>
<b>14:36</b>				14 ans	<b>14:36</b>
<b>14:48</b>		14 ans			<b>14:48</b>
<b>15:00</b>				15 ans	<b>15:00</b>
<b>15:12</b>		15 ans			<b>15:12</b>
<b>15:45</b>	Remise des prix				<b>15:45</b>



Le Club athlétique Belfaux est au service de la population de Belfaux et des communes voisines. Rejoignez nos groupes :

Gym parents/enfants dès 2 ans et demi, gym hommes, gym dames (2 groupes), gym douce dès 60 ans, école d'athlétisme dès 5 ans, athlétisme dès 14 ans. Les groupes de courses débutants, moyens, avancés dès 18 ans et le walking.

Le programme complet est à consulter sur le site : [www.cabelfaux.ch](http://www.cabelfaux.ch).

***La jeunesse de Belfaux  
vous invite au***

***GRAND REPAS DE RECROTZON***

A la Salle paroissiale de BELFAUX

Dimanche 25 septembre 2016

à partir de 11h30

**Menu 1**

Jambon à l'os,  
Lard, saucisson  
Pommes nature  
Choux blancs

CHF 25.00 par pers.

**Menu 2**

Jambon à l'os,  
Lard, saucisson  
Pommes nature  
Choux blancs

Gigot  
Purée de pommes de terre  
Haricots  
CHF 40.00 par pers.

Dessert : Crème double + meringues : CHF 5.00 par pers.

Café / Thé : offerts !

Boissons non comprises

**Bar du recrotzon ouvert le samedi soir déjà ! dès 21h**

La société de Jeunesse de Belfaux vous attend nombreux afin de passer une journée dans la joie et la bonne humeur !

# Samedi 8 octobre

dès 11h  
BELFAUX

# Brisolée

assiette de marrons avec accompagnements

## Place du Stand de TIR 300m



**Animation - Buvette - Stands**



Dégustation  
des vins du  
Tir en  
campagne 2017

Jus de pomme  
offert aux enfants



## **BOURSE AUX HABITS D'AUTOMNE**

LES BOURSES AUX HABITS

**AUTOMNE - HIVER 2016**

**POUR ACHETER ET FAIRE  
DE BONNES AFFAIRES**

**Vêtements** et chaussures **pour enfants jusqu'à 16 ans.**

**Loisirs** : articles de sports, jeux, livres et DVD.

**Puériculture** : jouets, poussettes.

**BELFAUX | SALLE PAROISSIALE**



Réception : **12 octobre** de 8h30 – 14h30

Vente: **12 octobre** de 17h à 20h et **13 octobre** de 9h à 11h

Restitution: **13 octobre** de 14h à 15h30



### **VOUS VOULEZ VENDRE ?**

Apportez des articles en bon état, propres et non démodés

**Infos:** [frc.ch/fribourg](http://frc.ch/fribourg)

**Conditions de vente:** les articles sont vendus en l'état et sans garantie. La FRC se réserve le droit de refuser les articles qui ne répondent pas aux critères. Pour couvrir les frais d'organisation, la FRC retient 15% du montant arrondi au franc supérieur. Une surveillance vigilante sera exercée. Toutefois, la FRC décline toute responsabilité en cas de vol ou de disparition de la marchandise durant la vente.





**Samedi 19.11.2016, de 10h30 - 21h00**  
**Dimanche 20.11.2016, de 10h00 - 17h00**  
**Au Centre paroissial, à Belfaux**

**CHF 13.00 avec verre de dégustation**

[www.festivins.ch](http://www.festivins.ch)

*“Qui sait déguster ne boit plus jamais  
de vin mais goûte des secrets.”*

Salvador Dali

Association à but non lucratif dont le siège social se trouve à Belfaux, la Confrérie " les Tire-Bouchons " réunit une trentaine de membres autour d'une passion commune pour le vin.

Pour la 17<sup>ème</sup> édition de sa manifestation " FESTIVINS ", la troisième sur sol belfagien, la Confrérie se réjouit de présenter des vins suisses de qualité en favorisant de jeunes vigneron-encaveurs dont la production est familiale et non pas industrielle. Les cantons sont représentés proportionnellement à leur surface viticole et, chaque année, une région est mise en évidence : en 2016 c'est Neuchâtel, avec ses 600 ha de vignoble, qui sera l'hôte d'honneur.

La manifestation permet au visiteur, après l'achat de son verre à l'entrée, de déguster les vins de la trentaine de vigneron présents. Une restauration chaude et froide est également proposée.

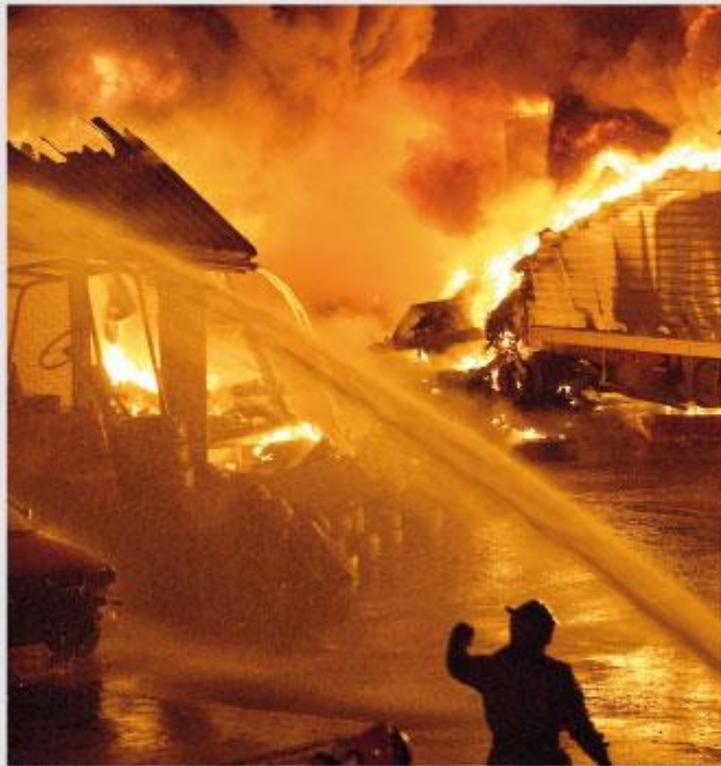


**Festivins**, votre salon annuel de dégustation de vins suisses à Belfaux – une manifestation à taille humaine où le contact avec les vigneron est privilégié !

# EXPO FEUER !...AU FEU !...



## FEUER!... AU FEU !...



© La Presse, Jean-Pierre



Museum Murten  
12. Juni – 2. Oktober 2016  
Di – Sa 14–17 Uhr  
So 10–17 Uhr  
[www.museummurten.ch](http://www.museummurten.ch)

Musée de Morat  
12 juin – 2 octobre 2016  
ma – sa 14–17 h  
di 10–17 h  
[www.museummurten.ch](http://www.museummurten.ch)

**bédéMANIA.ch** 13<sup>e</sup> festival international de la bande dessinée  
4 \* 5 \* 6 novembre 2016 Belfaux, Halle de sport

Préprogramme, sous réserve de modifications

**80 auteurs à l'affiche,**  
d'ici, d'ailleurs et de très loin

**Dédicaces**

**Expos**

**6 expositions inédites**

**Animations:** marionnettes, clown,  
théâtre, orpailleur

**Espace  
Jeunesse**

**Exposition des Concours Enfants et Jeunes talents**

**Librairies**

**Grande librairie du Festival**  
Libraire, bouquinistes  
Micro éditions

**Enfants de 0 à 15 ans (demandez votre support)**  
**Jeunes talents**

**Concours  
de dessin**

**La Fête**

**Soirée festive, musique et magie**  
**Bar à bières artisanales, boissons à bulles**  
**Restauration:** moules-frites, grillades, pâtes  
**Tombola**

# bedeMANIA.ch

2016

4-5-6 Nov.  
à Belfaux  
13<sup>e</sup> Festival  
International  
de la Bande  
Dessinée

Organisation: association bedeMANIA Belfaux-Corintheboeuf Switzerland



[www.bedemania.ch](http://www.bedemania.ch)

Newsletter

© Berni / Dargatzidis - Origami / Dargatzidis / Fantasy